



Mise à jour
économique et budgétaire
2019

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2019)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document en tout ou
en partie doit être adressée au Ministère des Finances Canada.

Ce document est diffusé sur Internet à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca

This document is also available in English.

No de cat. : F1-52F-PDF

Table des matières

Introduction	5
Un plan budgétaire responsable.....	5
Baisse d'impôt pour la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire partie.....	6
Chapitre 1 - Mise à jour économique et budgétaire	9
Introduction.....	9
Évolution récente de l'économie	10
Perspectives de l'économie canadienne	21
Perspectives budgétaires révisées.....	22
Annexe 1 - Précisions au sujet des projections économiques et budgétaires	29
Projections économiques.....	29
Projections budgétaires.....	32

Introduction

Depuis 2015, le gouvernement met l'accent sur les Canadiens et sur les choses dont ils ont besoin pour bâtir un avenir meilleur pour eux et leur famille. Au cours de cette période, en travaillant ensemble, nous avons fait beaucoup de progrès à cet égard.

Le gouvernement a instauré l'Allocation canadienne pour enfants, qui donne plus d'argent aux familles qui en ont le plus besoin et qui a contribué à sortir près de 300 000 enfants de la pauvreté.

Afin d'accorder un allègement fiscal à plus de 9 millions de Canadiens qui travaillent fort, le gouvernement a réduit l'impôt sur le revenu de la classe moyenne et a augmenté celui de la tranche de 1 % des Canadiens les plus riches.

Pour aider les aînés à faible revenu à joindre les deux bouts, le gouvernement a augmenté le Supplément de revenu garanti et bonifié le Régime de pensions du Canada afin d'assurer aux Canadiens une plus grande sécurité financière à la retraite.

Le gouvernement a réduit les impôts des petites entreprises pour aider les entrepreneurs à faire croître leur entreprise et à créer un plus grand nombre de bons emplois bien rémunérés.

Et le gouvernement construit plus de logements abordables dans les communautés de l'ensemble du pays grâce à la toute première Stratégie nationale sur le logement du Canada, tout en contribuant à rendre l'achat d'une première propriété plus abordable.

Grâce à ces mesures et au travail acharné des Canadiens, l'économie du Canada est forte et en croissance.

Au cours des quatre dernières années, les Canadiens ont créé plus d'un million de nouveaux emplois, et une plus forte croissance des salaires a permis à plus de gens d'améliorer leur situation. En même temps, il y a encore trop de personnes qui s'inquiètent de ne pas pouvoir joindre les deux bouts et qui se préoccupent de leur avenir et de celui de leur famille. Cela s'applique particulièrement dans le cas des gens dont l'emploi est menacé en période de ralentissement économique, comme on l'a observé récemment dans l'Ouest canadien. Il reste beaucoup de travail à faire pour bâtir une économie qui fonctionne réellement pour tout le monde.

Les Canadiens ont clairement indiqué qu'ils veulent un gouvernement qui non seulement est à l'écoute de ces préoccupations, mais qui prend des mesures concrètes et significatives pour y répondre, de façon responsable et équilibrée – un gouvernement qui est prêt à répondre à tous les défis que l'avenir peut réserver.

Un plan budgétaire responsable

Une économie vigoureuse prend appui sur une classe moyenne forte – et la meilleure façon d'aider la classe moyenne à croître et à prospérer est d'investir dans les gens et dans nos communautés. Le gouvernement dispose d'un plan budgétaire responsable qui permettra de poursuivre dans cette voie. Il s'agit d'un plan qui repose sur les quatre principaux engagements du gouvernement :

Continuer d'investir dans les gens et dans les choses qui leur permettent de profiter d'une meilleure qualité de vie

Les quatre dernières années ont démontré ce qui peut arriver lorsque le gouvernement accorde la priorité aux gens et investit dans des choses qui leur facilitent la vie : plus d'argent aux familles pour favoriser la croissance de l'économie, un plus grand nombre de bons emplois, des communautés plus accueillantes et, selon les estimations, 900 000 personnes de moins qui vivent dans la pauvreté. Le gouvernement continuera de collaborer avec les peuples autochtones en vue d'assurer une meilleure qualité de vie pour leurs familles et leurs communautés, et il s'appuiera sur les progrès réalisés au bénéfice de tous au Canada en effectuant des investissements qui aideront véritablement les gens.

Continuer de réduire la dette fédérale par rapport à la taille de l'économie

Le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) du Canada est faible et soutenable. Cela confère au Canada une position enviable, surtout par rapport aux autres pays du Groupe des Sept (G7). Notre niveau d'endettement relativement faible représente un avantage concurrentiel important – un avantage que notre gouvernement est pleinement déterminé à maintenir.

Maintenir les progrès économiques

Même si notre économie se porte bien, le gouvernement doit être prêt à relever tous les défis qui pourraient se présenter. La présente *Mise à jour économique et budgétaire* comprend un profil budgétaire qui reconnaît les réalités économiques difficiles auxquelles le Canada pourrait être confronté au cours des prochaines années. Elle illustre ce que le directeur parlementaire du budget a affirmé – que les dépenses gouvernementales actuelles sont viables à long terme – et donne au gouvernement la marge de manœuvre dont il a besoin pour investir dans la croissance à long terme.

Continuer de renforcer la confiance dans l'économie canadienne afin de veiller à ce que les gens considèrent le Canada comme un excellent endroit où investir

Les trois agences de notation les plus reconnues ont accordé une cote de crédit de niveau AAA au Canada. Cette cote élevée reflète la confiance des autres en la vigueur de l'économie canadienne. L'objectif du gouvernement est de préserver cette cote, car elle permet de rendre le coût de la vie plus abordable pour un plus grand nombre de Canadiens.

Baisse d'impôt pour la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire partie

S'appuyant sur la réussite de la baisse d'impôt pour la classe moyenne de 2015, dont plus de 9 millions de Canadiens ont pu profiter, le gouvernement y va d'une proposition qui permettrait de mettre plus d'argent dans les poches des Canadiens. Le 9 décembre 2019, le gouvernement a déposé à la Chambre des communes un avis de motion de voies et moyens qui propose de modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de réduire les impôts de la classe moyenne et des gens qui travaillent fort pour en faire partie, en augmentant le montant personnel de base (MPB) à 15 000 \$ d'ici 2023.

Le MPB bonifié, ainsi que les mesures que le gouvernement a prises par le passé comme l'Allocation canadienne pour enfants, une meilleure aide financière aux étudiants et des prestations plus généreuses aux aînés, contribuerait à rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens. Cette bonification signifierait que les Canadiens de la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie ne paieraient aucun impôt fédéral sur les premiers 15 000 \$ qu'ils gagnent. Elle réduirait l'impôt de près de 20 millions de Canadiens et serait échelonnée sur quatre ans, à compter de 2020. Elle mettrait 3 milliards de dollars dans les poches des ménages canadiens en 2020, et ce montant augmenterait à 6 milliards de dollars d'ici 2023.

Lorsque cette augmentation aura été pleinement mise en œuvre, en 2023, les personnes seules économiseront chaque année près de 300 \$ en impôt, et les familles, y compris les familles monoparentales, près de 600 \$. Cela signifierait que près de 1,1 million de Canadiens de plus cesseraient de payer l'impôt fédéral sur le revenu.

Pour s'assurer que cet allègement fiscal sera accordé aux personnes qui en ont le plus besoin, le gouvernement éliminerait progressivement les avantages liés à l'augmentation du MPB pour les personnes fortunées.

Le gouvernement propose également d'augmenter à 15 000 \$ deux montants connexes, soit le montant pour époux ou conjoint de fait et le crédit pour personne à charge admissible, d'ici 2023. L'augmentation proposée du MPB et des montants connexes devrait permettre aux Canadiens d'économiser environ 25,2 milliards de dollars en impôts au cours de la période de 2019-2020 à 2024-2025.

Qu'est-ce que le montant personnel de base?

Pour aider tous les Canadiens à satisfaire leurs besoins fondamentaux, aucun impôt fédéral sur le revenu n'est perçu sur un certain montant du revenu qu'une personne gagne. Ce montant s'appelle le montant personnel de base (MPB). En 2020, le MPB permettrait aux Canadiens de gagner près de 12 300 \$ avant d'avoir à payer de l'impôt fédéral sur le revenu. Le gouvernement propose d'augmenter le MPB à 15 000 \$ d'ici 2023.

Tableau 1

MPB actuel et MPB proposé

Année	MPB actuel ¹	MPB proposé
2020	12 298 \$	13 229 \$
2021	12 554 \$	13 808 \$
2022	12 783 \$	14 398 \$
2023	13 038 \$	15 000 \$

¹ D'après les projections du ministère des Finances du Canada concernant l'indexation pour la période de 2021 à 2023.

Une personne seule économiserait près de 300 \$ d'ici 2023

- Paul habite à Wetaskiwin (Alberta). Il vient tout juste d'obtenir son diplôme d'études collégiales et a accepté un emploi dont la rémunération est de 50 000 \$ par année. L'augmentation proposée du MPB signifie que Paul paierait moins d'impôt à partir de 2020, et qu'il économiserait près de 300 \$ en impôt en 2023.

Un couple à deux revenus économiserait près de 600 \$ d'ici 2023

- Jeanne et Robert habitent à Regina (Saskatchewan). Robert travaille à temps plein et gagne 40 000 \$ par année, tandis que Jeanne travaille à temps partiel et gagne 20 000 \$. Jeanne et Robert bénéficieraient tous deux de l'augmentation proposée du MPB à compter de 2020; en 2023, leurs économies d'impôt combinées s'élèveraient à près de 600 \$.

Un couple à un seul revenu avec un enfant économiserait près de 600 \$ d'ici 2023

- Ian et Wendy vivent à Brampton (Ontario). Ian reste à la maison avec leur enfant, tandis que Wendy travaille à son compte et gagne 100 000 \$ par année. Les impôts payés par Wendy seront réduits à partir de 2020. Étant donné qu'elle peut demander le montant pour époux ou conjoint de fait en plus du MPB, ses économies d'impôt en 2023 s'élèveraient à près de 600 \$.

Un parent seul économiserait près de 600 \$ d'ici 2023

- Amrita est mère monoparentale et vit à Cambridge-Narrows (Nouveau-Brunswick) avec son enfant unique. Elle gagne 40 000 \$ par année et réaliserait des économies d'impôt à compter de 2020. Étant donné qu'elle peut demander le crédit pour personne à charge admissible en plus du MPB, ses économies d'impôt s'élèveraient à près de 600 \$ en 2023.

Résumé de l'ACS+

L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) est un processus analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes non binaires. L'ACS+ va au-delà du genre; elle considère aussi d'autres facteurs identitaires, comme l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'âge, le niveau de revenu et les capacités mentales ou physiques. Voici la légende des pictogrammes contenus dans le présent résumé. Veuillez consulter l'introduction du *Rapport sur l'égalité entre les sexes* du budget de 2019 pour obtenir de plus amples renseignements sur les termes et les champs du présent résumé.

Avantages directs prévus (selon le sexe)		Incidence prévue (selon le revenu)		Incidence prévue (intergénérationnelle)	
	Surtout les hommes (p. ex., 80 % ou plus)		Très avantageux pour les personnes à revenu élevé (très régressif)		Profite principalement aux jeunes, aux enfants et aux futures générations
	De 60 % à 79 % des hommes		Un peu avantageux pour les personnes à revenu élevé (quelque peu régressif)		Aucune incidence intergénérationnelle marquée
	Globalement équilibré entre les sexes		Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu		Profite principalement aux baby-boomers ou aux aînés
	De 60 % à 79 % des femmes		Un peu avantageux pour les personnes à faible revenu (quelque peu progressif)		
	Surtout les femmes (p. ex., 80 % ou plus)		Très avantageux pour les personnes à faible revenu (très progressif)		

Augmentation du montant personnel de base

L'augmentation du BPA à 15 000 \$ d'ici 2023 réduirait les impôts pour tous les particuliers contribuables, sauf ceux de la fourchette d'imposition supérieure (essentiellement le percentile 1 % supérieur). Près des deux tiers des Canadiens qui produisent une déclaration de revenus en tireraient avantage, car plus du tiers des déclarants ne paient déjà aucun impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

On estime que 52 % des bénéficiaires seraient des hommes et 48 %, des femmes, et que la répartition en dollars des allègements fiscaux serait très similaire (53 % et 47 %, respectivement). Les femmes représenteraient près de 60 % des quelque 1,1 million de personnes qui n'auraient plus à payer d'impôt grâce à cette mesure.

Les personnes en couple sont plus susceptibles de bénéficier de la proposition que les personnes seules (72 % par rapport à 54 %, respectivement). Dans environ 83 % des couples, au moins un conjoint en bénéficierait. Les aînés sont moins susceptibles de profiter de la mesure que les personnes qui n'en sont pas (54 % par rapport à 68 %), mais ils représentent une part importante des personnes qui n'auraient plus à payer d'impôt (41 %).

La mesure serait avantageuse pour les parents seuls payant des impôts (dont environ les deux tiers sont des femmes), puisqu'ils seraient admissibles à une augmentation tant du MPB que du crédit pour personne à charge admissible accru. Cela se traduirait par une réduction d'impôt de près de 600 \$ pour un parent seul en 2023.

Une ACS+ a été réalisée : À mi-parcours

Population cible : Contribuables à revenu faible ou moyen

Avantages directs prévus (selon le sexe) :

Composition par sexe du groupe de bénéficiaires

Surtout les hommes Surtout les femmes

Incidence prévue (selon le revenu ou l'âge) :

Selon le revenu

Profite aux personnes à revenu élevé Profite aux personnes à faible revenu

Incidence intergénérationnelle

Profite aux jeunes Profite aux aînés

Chapitre 1

Mise à jour économique et budgétaire

Introduction

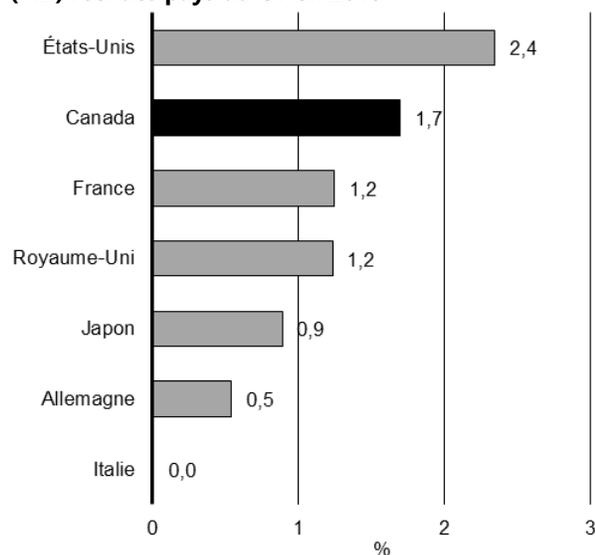
Malgré des conditions mondiales difficiles, notamment une croissance mondiale moins forte et une hausse des différends commerciaux internationaux, l'économie du Canada poursuit sa croissance à un rythme solide. De plus, le marché du travail fait preuve d'une grande vigueur, inscrivant cette année un taux de chômage historiquement bas et un nombre historiquement élevé de Canadiens qui occupent un emploi (en proportion de la population en âge de travailler) (graphique 1.1). Le resserrement plus marqué du marché du travail s'est traduit par une croissance plus forte des salaires, ce qui a renforcé la confiance des consommateurs et a aidé à maintenir la force et la croissance de l'économie canadienne.

Après une faiblesse temporaire à la fin de 2018 et au début de 2019, particulièrement dans le secteur minier, pétrolier et gazier, la croissance économique du Canada devrait atteindre une moyenne de 1,7 % en 2019 et de 1,6 % en 2020. Par conséquent, le Canada devrait se classer au deuxième rang du Groupe des Sept (G7) au chapitre de la croissance économique en 2019 et en 2020.

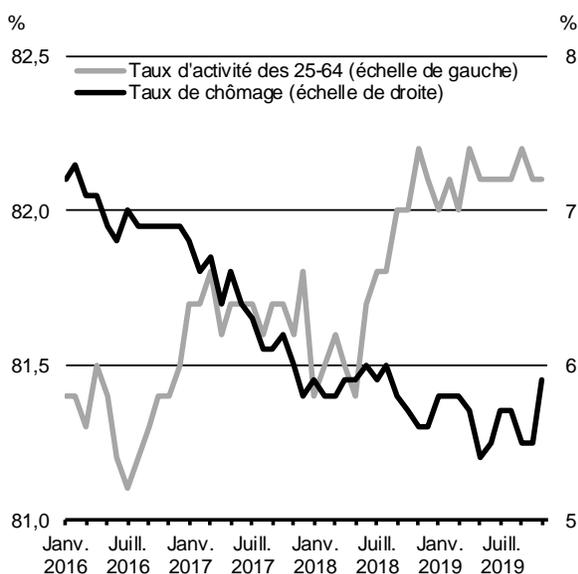
Le Canada demeurera un chef de file du G7 en matière de croissance économique, soutenu par une forte croissance de l'emploi

Graphique 1.1

Perspectives de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel des pays du G7 en 2019



Taux d'activité et taux de chômage



Sources : Enquête de septembre 2019 du ministère des Finances du Canada auprès d'économistes du secteur privé (chiffres redressés en fonction des révisions historiques publiées le 29 novembre 2019, de concert avec les comptes nationaux) pour le Canada ; *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2019 du Fonds monétaire international (FMI) pour les autres pays

Nota – Le dernier point de données correspond à novembre 2019.

Source : Statistique Canada

Évolution récente de l'économie

Évolution de l'économie mondiale

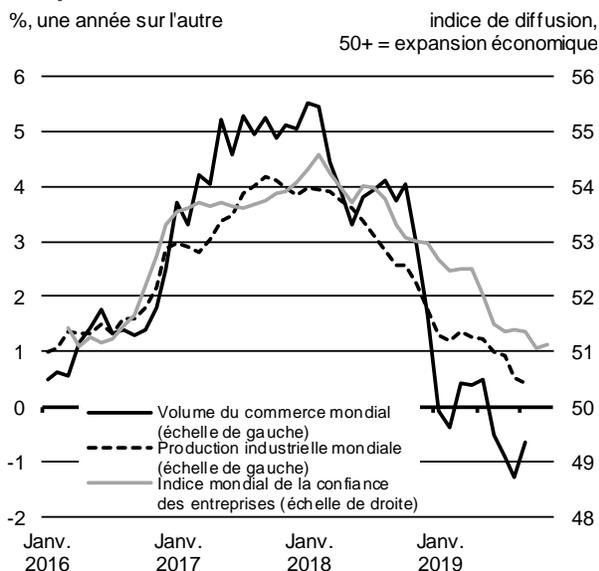
Après avoir atteint un sommet au début de 2018, l'activité économique mondiale s'est atténuée considérablement en raison de plusieurs facteurs, dont la réduction progressive des mesures de stimulation budgétaires aux États-Unis, la hausse des tensions commerciales internationales et l'incertitude géopolitique persistante. Ces éléments, combinés aux préoccupations quant aux perspectives de croissance moins forte à long terme, pèsent sur la production industrielle et les prix des produits de base et exercent une pression à la baisse sur les taux d'intérêt à long terme (graphique 1.2).

En réaction à ces événements, quelques grandes banques centrales ont réduit leurs taux, injecté de la liquidité et instauré des programmes d'achat d'actifs afin de soutenir la croissance à court terme dans leurs économies nationales. Ces mesures ont eu un effet favorable, mais la faiblesse sous-jacente du secteur de la fabrication mondiale constitue toujours un risque pouvant se répercuter sur l'ensemble de l'économie mondiale et avoir un effet défavorable sur les perspectives de croissance.

Les pressions du ralentissement de la croissance mondiale ont amené les banques centrales à raviver l'activité économique

Graphique 1.2

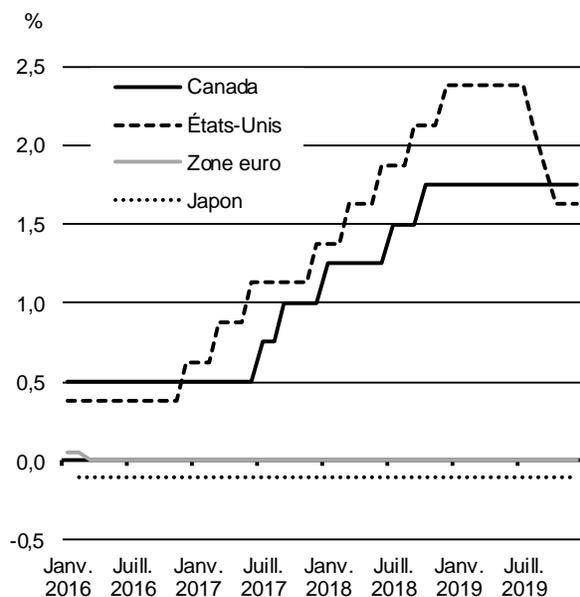
Le commerce, la production et la confiance des entreprises dans le monde



Nota – Moyennes mobiles sur trois mois. Les derniers points de données correspondent à septembre 2019 pour les volumes des échanges et la production industrielle, et à novembre 2019 pour la confiance des entreprises.

Sources : CPB World Trade Monitor – juillet 2019; Bloomberg; J.P. Morgan.

Taux directeurs des banques centrales



Nota – Les derniers points de données correspondent à décembre 2019, qui tiennent compte des données jusqu'au 13 décembre 2019.

Source : Haver Analytics

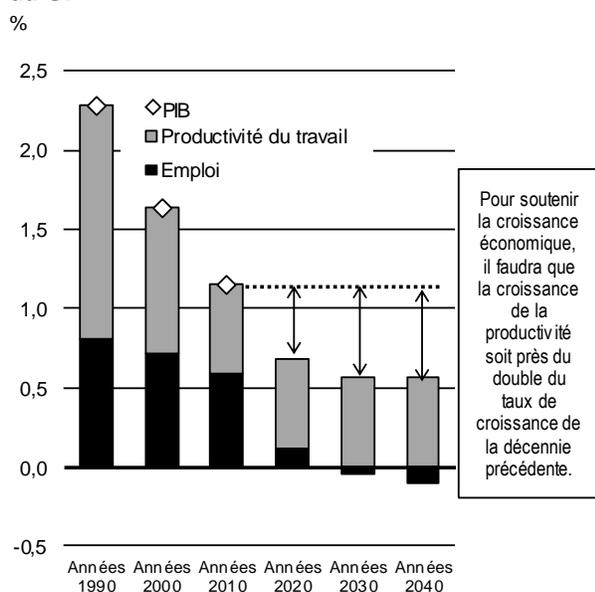
Aux États-Unis, la croissance économique ralentit graduellement à un rythme plus normal, après plusieurs années d'activités soutenues alimentées par des dépenses de stimulation. Dans d'autres parties du monde, le ralentissement de la croissance est plus prononcé. En Chine, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a atteint son rythme le plus lent depuis le début de la tenue de registres officiels sur la croissance trimestrielle en 1992. En Europe, l'activité économique est demeurée anémique au cours du troisième trimestre de 2019, alors que la région continue de gérer les répercussions d'un ralentissement prononcé de la production industrielle, particulièrement en Allemagne, et l'incertitude persistante à l'égard de la sortie éventuelle du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Parallèlement, l'économie mondiale connaît également des transformations structurelles fondamentales, lesquelles peuvent avoir des répercussions de longue durée sur la croissance économique mondiale future. Les hausses des tarifs sur les échanges commerciaux et les mesures de représailles connexes ont incité un grand nombre d'entreprises à réévaluer et à reconfigurer leur chaîne de production et leurs processus d'approvisionnement internationaux. Au fil des années, il est possible que ces mesures entraînent une hausse des coûts de production de biens et de services, tout en diminuant la production économique. Ces changements structurels pourraient entraîner une croissance mondiale plus faible, surtout lorsqu'ils sont jumelés à d'autres défis, notamment ceux que présentent le vieillissement de la population, la croissance moins forte de la population active et la tendance à un ralentissement de la croissance de la productivité observée au cours des dernières décennies dans l'ensemble des économies du G7 (graphique 1.3).

Les économies mondiales sont confrontées à un plus grand risque de faible croissance

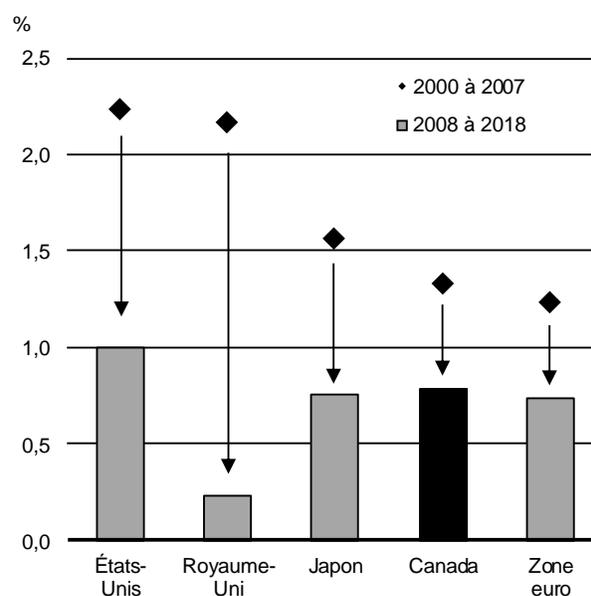
Graphique 1.3

Contributions à la croissance économique, moyenne du G7



Nota – Le graphique montre les estimés du PIB potentiel. La productivité du travail est calculée comme le PIB potentiel divisé par l'emploi potentiel.
Sources : Perspectives économiques de l'OCDE, juillet 2018; calculs et hypothèses du ministère des Finances Canada pour la période de projection

Croissance de la productivité du travail



Nota – Les taux de croissance annuelle moyenne sont indiqués et la productivité du travail est définie comme le PIB réel par heure travaillée.
Source : Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Évolution de l'économie canadienne

L'économie canadienne a continué d'afficher de bons résultats, malgré un ralentissement économique mondial et des perturbations continues dans les échanges commerciaux. Au cours des quatre dernières années, une forte hausse de l'emploi et une augmentation des revenus des ménages ont donné confiance en l'avenir aux consommateurs canadiens, de façon générale, ce qui soutient la croissance économique au sens large. Toutefois, les avantages de la croissance ne se sont pas répartis de façon égale à l'échelle du pays, si bien que les gens des régions qui font face à des défis économiques – comme les Prairies – sont de façon générale moins enthousiastes au sujet de leur situation économique personnelle.

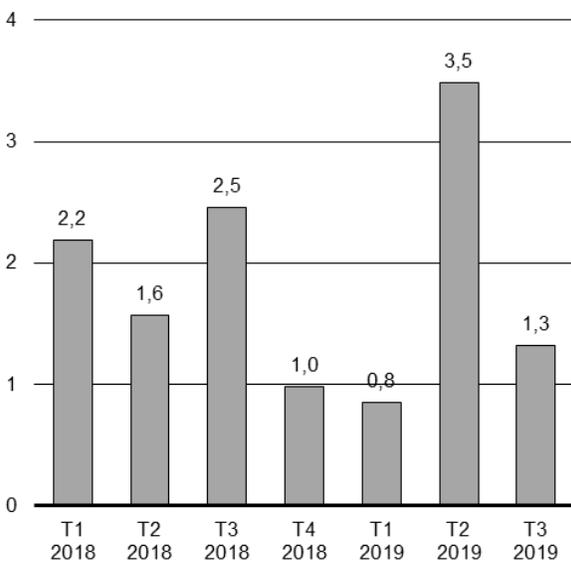
Parallèlement, bien que les entreprises canadiennes aient connu des défis au cours des dernières années, comme les contraintes de capacité des pipelines et les tarifs sur l'acier et l'aluminium, les indicateurs de la confiance des entreprises demeurent modestement positifs, renforcés par les possibilités créées par des ventes intérieures plus fortes et une croissance soutenue de la demande aux États-Unis. L'activité économique a temporairement ralenti à partir de la fin de l'exercice 2018, situation découlant en partie de sérieuses contraintes liées au transport de pétrole brut suivies de réductions obligatoires de la production de pétrole brut en Alberta. L'économie canadienne a pu par la suite reprendre rapidement, appuyée par une croissance soutenue dans le secteur des services (graphique 1.4).

Croissance économique récente inégale dictée par une faiblesse du secteur canadien de l'énergie

Graphique 1.4

Croissance du PIB réel

% , d'un trimestre à l'autre, taux annualisés

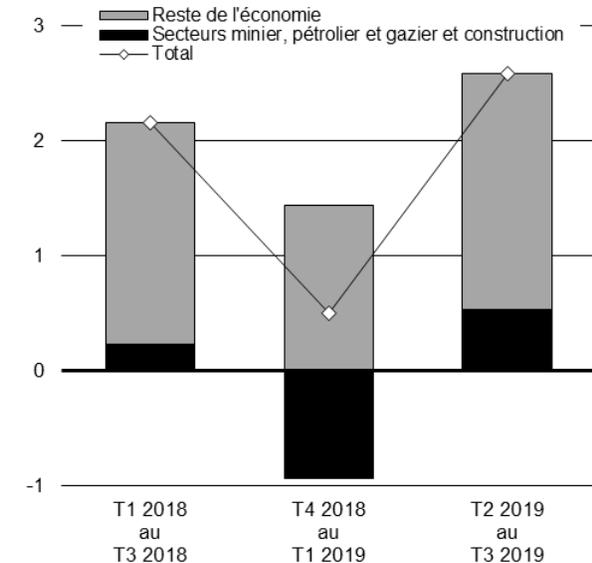


Nota – PIB réel selon les dépenses aux prix du marché.

Source : Statistique Canada

Contributions à la croissance du PIB réel, par secteur

points de pourcentage, d'une période à l'autre aux taux annuels



Nota – PIB réel aux prix de base (prix constants de 2012) par industrie.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

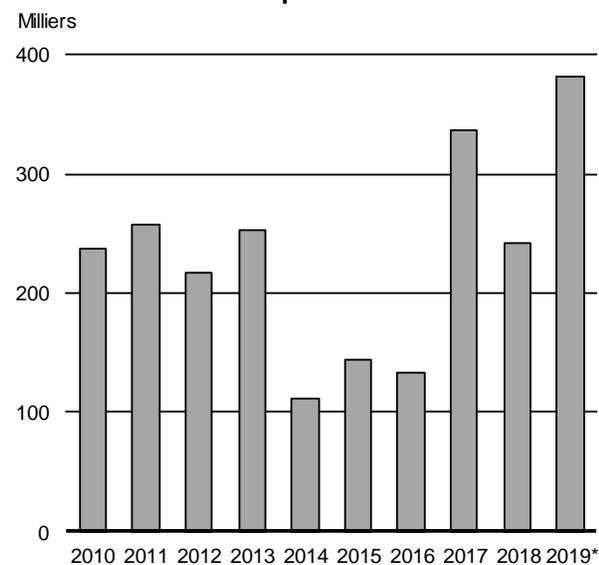
En 2019, jusqu'à présent, l'emploi a augmenté de près de 400 000 par rapport à son niveau de 2018, sa plus forte croissance depuis 2007 (graphique 1.5), même en tenant compte la perte de 71 000 emplois en novembre. Par conséquent, pour l'ensemble de l'année, le taux de chômage est en voie d'atteindre son plus bas niveau en plus de 40 ans. Le taux d'activité des Canadiens en âge de travailler a atteint cette année un sommet historique, sous l'effet d'une intégration accrue des femmes sur le marché du travail.

En plus de la hausse solide de l'emploi, les salaires ont augmenté. Tous les principaux groupes salariaux connaissent des gains vigoureux, et si les tendances actuelles se maintiennent, 2019 pourrait s'avérer l'année de la plus forte hausse des salaires en près d'une décennie. Le maintien de cette croissance de l'emploi et de ces gains salariaux sera important pour soutenir les revenus des ménages canadiens.

Le rythme de la création d'emploi et la croissance des salaires sont à la hausse

Graphique 1.5

Hausse annuelle de l'emploi



*Le niveau de l'emploi sous-jacent pour 2019 correspond à la moyenne de janvier à novembre.

Source : Statistique Canada

Croissance des salaires



Nota – La croissance du salaire horaire selon la mesure composite des salaires. La zone ombragée indique l'étendue de quatre mesures des salaires : l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, les comptes nationaux et les comptes de productivité. La Banque du Canada, qui publie une mesure semblable, considère que la tendance commune de ces quatre mesures donne une image fidèle de la croissance des salaires. Le dernier point de données correspond au 3^e trimestre de 2019.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

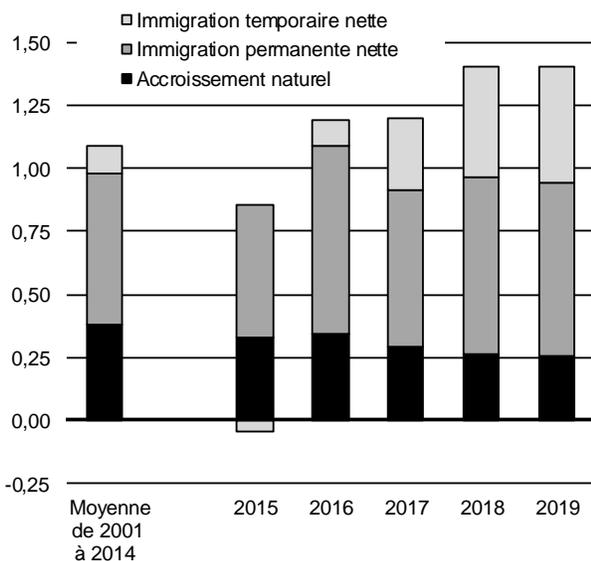
Comme cela a été le cas tout au long de l'histoire du Canada, l'immigration a également joué un rôle important, qui s'est traduit par un marché du travail vigoureux et une économie forte. Depuis 2015, les nouveaux arrivants représentent plus des trois quarts de la croissance de la population du pays. Par conséquent, la population du Canada croît à son rythme le plus rapide en plus de 20 ans, rythme bien plus rapide que celui des autres économies du G7 (graphique 1.6). Depuis 2015, le Canada a vu plus de nouveaux Canadiens se joindre à sa population active, ce qui entraîne une croissance économique plus forte qui profite à chacun.

L'immigration contribue à renforcer la croissance de la main-d'œuvre et de l'emploi

Graphique 1.6

Contributions à la croissance annuelle de la population du Canada

points de pourcentage

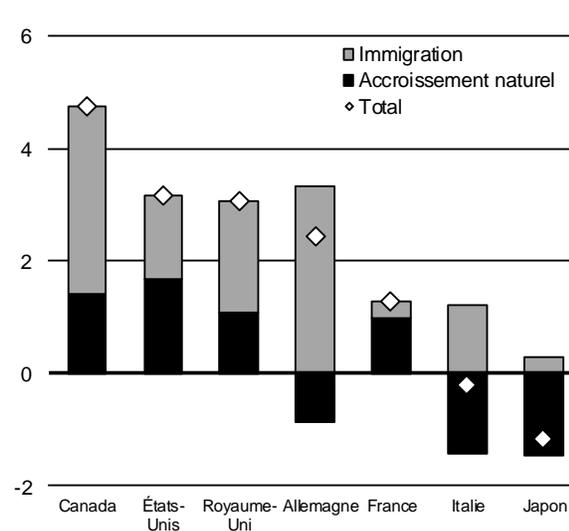


Nota – La catégorie temporaire inclut les résidents non permanents au Canada à titre temporaire, comme ceux qui ont un permis de travail, d'études ou du ministre, ou les personnes qui demandent le statut de réfugié. La croissance de la population, comme l'indique le graphique, peut différer légèrement de la croissance réelle en raison des écarts statistiques.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Contributions à la croissance cumulative de la population entre 2015 et 2020, pays du G7

points de pourcentage



Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *Perspectives de la population mondiale 2019*, données personnalisées obtenues dans le site Web

Partout au Canada, les reventes d'habitations ont commencé à rebondir au cours des derniers mois, et ont été particulièrement vigoureuses à Montréal et à Toronto (graphique 1.7). Les prix des habitations ont également commencé à augmenter, la hausse des prix à Toronto atteignant 10 %, tandis qu'à Vancouver, les prix ont recommencé à augmenter après les baisses qu'on y a enregistré depuis le printemps 2018.

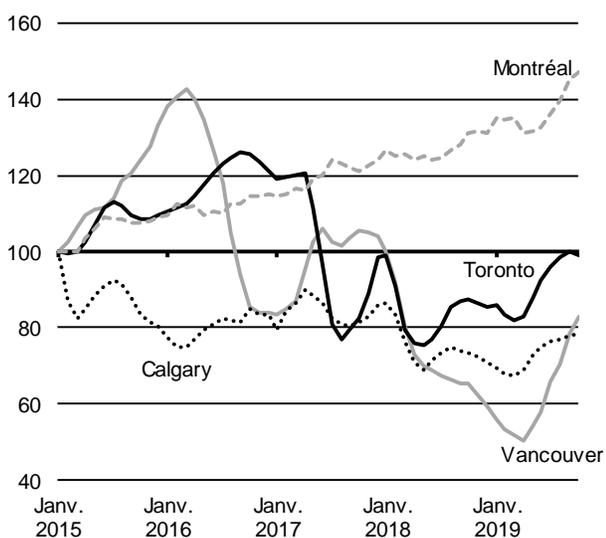
L'abordabilité demeure un défi pour beaucoup de personnes qui souhaiteraient acheter une habitation. Les prix demeurent relativement élevés à Toronto et à Vancouver, dictés principalement par la présence limitée de l'offre d'habitations dans un climat de forte demande. Les prix des habitations à Calgary demeurent modestes, car la reprise économique relativement faible et les défis continus auxquels fait face le secteur de l'énergie ont donné lieu à un excès d'offre d'habitations.

Les marchés de l'habitation connaissent une reprise après une période d'ajustement

Graphique 1.7

Revente de logements dans certains marchés

indice : janvier 2015 = 100

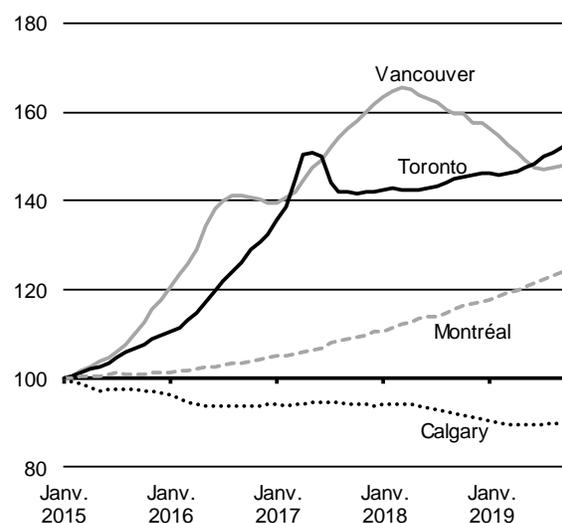


Nota – Moyenne mobile sur 3-mois. Le dernier point de données correspond à octobre 2019.

Source : Association canadienne de l'immeuble

Évolution des prix des logements dans certains marchés

indice : janvier 2015 = 100



Nota – Le dernier point de données correspond à octobre 2019.

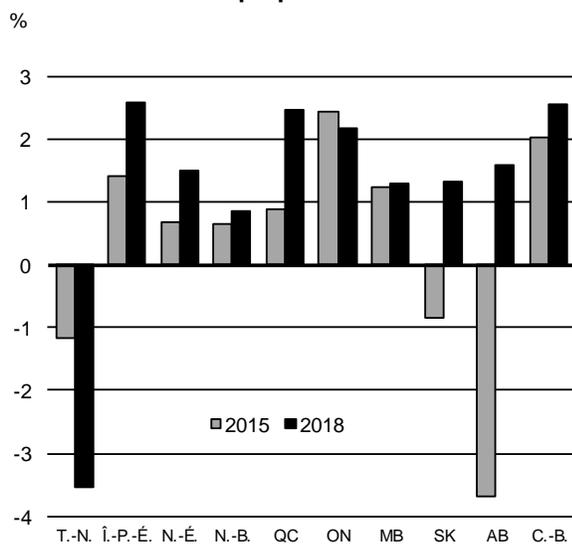
Source : Association canadienne de l'immeuble

La croissance demeure inégale dans l'ensemble des régions du pays, compte tenu principalement des défis auxquels est confronté le secteur pétrolier et gazier (voir l'encadré intitulé « Défis et possibilités du secteur pétrolier et gazier du Canada »). La croissance du PIB réel a été positive dans pratiquement toutes les provinces en 2018, malgré une progression plus limitée dans les provinces toujours touchées par le choc des prix du pétrole. La hausse de l'emploi des quatre dernières années a été généralisée, mais le taux de chômage demeure élevé dans certaines provinces (graphique 1.8).

Certaines provinces montrent un élan moins vigoureux, selon les indicateurs économiques

Graphique 1.8

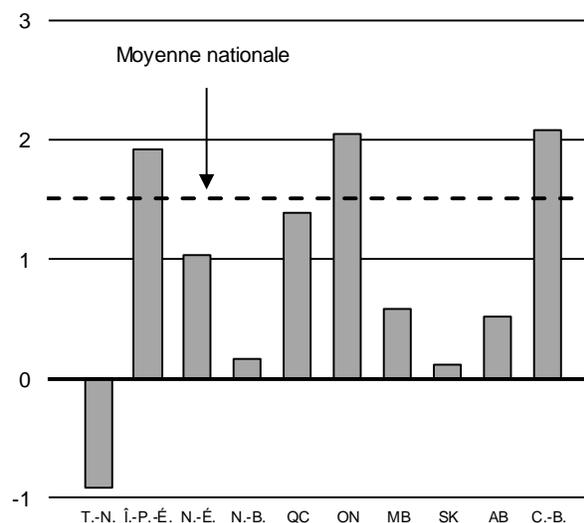
Croissance du PIB réel par province, 2018 et 2015



Source : Statistique Canada

Croissance de l'emploi par province, de 2015 à 2019

%, taux annuel moyen



Nota – Changements entre novembre 2015 et novembre 2019.

Source : Statistique Canada

Défis et possibilités du secteur pétrolier et gazier du Canada

Le secteur pétrolier et gazier du Canada joue un rôle important tant pour notre économie nationale que pour les marchés des produits de base mondiaux. Lorsque les producteurs font face à des défis, particulièrement ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan, c'est toute l'économie canadienne qui s'en ressent. En 2018, au Canada, l'extraction pétrolière et gazière, y compris les activités de soutien et les investissements connexes, représentait environ 5 % du PIB et 14 % du total des exportations. Au-delà de cet apport économique, le secteur représente aussi une source importante de possibilités commerciales et de bons emplois bien rémunérés pour un grand nombre de Canadiens, dont ceux qui vivent dans les communautés rurales et autochtones.

De plus, les entreprises énergétiques canadiennes sont de plus en plus concurrentielles, grâce à la réduction considérable des coûts de production sur un vaste ensemble d'opérations (notamment plusieurs projets d'extraction et de valorisation des sables bitumineux). Plus important encore, l'intensité du carbone – ou les émissions de gaz à effet de serre par baril – du pétrole canadien produit à partir de sables bitumineux a diminué de 21 % entre 2009 et 2017. Par l'intermédiaire de Canada's Oil Sands Innovation Alliance, les producteurs canadiens ont investi plus de 1,4 milliard de dollars dans des technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à mieux gérer l'eau, les résidus et les terres, offrant une amélioration constante qui doit être maintenue alors que le Canada poursuit sa transition vers un avenir à faibles émissions de carbone.

Bien qu'ils existent des opportunités sur les marchés mondiaux pour le secteur énergétique canadien, ce dernier continue de faire face à des contraintes relatives au transport, ce qui complique l'acheminement de ses produits vers les marchés mondiaux. L'infrastructure insuffisante de pipelines d'exportation réduit les prix du pétrole brut et du gaz naturel canadiens, ce qui se traduit par des bénéfices moins élevés pour les producteurs, une baisse des investissements au sein de l'industrie, une diminution du nombre de bons emplois bien rémunérés pour les travailleurs canadiens et des pertes de revenus à tous les ordres de gouvernement. Il est peu probable que ces difficultés soient résolues avant la réalisation de grands projets comme le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et LNG Canada.

La construction du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain a repris en août 2019, et les travaux de construction sont maintenant bien en cours au terminal de Burnaby, au terminal maritime de Westridge et au terminal d'Edmonton. Des travaux se déroulent également le long de l'emprise du Grand Edmonton et à l'ouest d'Edmonton, plus de 2 200 personnes travaillant actuellement sur le projet. Pendant la période de pointe des travaux de construction du pipeline, on s'attend à ce que 5 500 personnes prennent part aux activités. De la même façon, la construction du projet de LNG Canada, le plus important investissement unique du secteur privé dans l'histoire du pays, est bien en cours et devrait créer 10 000 emplois au plus fort de la période de construction.

Le marché du commerce mondial difficile continue de peser sur les exportations du Canada. Depuis 2015, les hausses des exportations réelles totales ont été en grande partie soutenues par les exportations de services et de produits de base énergétiques (graphique 1.9). En matière d'exportations de services, les services axés sur le savoir sont dans le peloton de tête avec de nouveaux débouchés à la fine pointe de la technologie et des investissements dans les logiciels de divertissement et les services numériques canadiens.

Cependant, les exportations réelles de produits non énergétiques, lesquelles représentent environ deux tiers des exportations totales du Canada, demeurent en grande partie inchangées, car les exportateurs canadiens ont eu de la difficulté à maintenir leur part de marché aux États-Unis. Le protectionnisme accru et l'incertitude de la politique commerciale limitent encore plus les exportations de certains produits de base.

Après l'instauration de tarifs américains sur des marchandises chinoises, la part de marché de la Chine aux États-Unis a diminué par rapport à son niveau de 2017. Du même souffle, les exportations d'autres pays, notamment de l'Asie et de l'Europe, ont pu obtenir des gains sur le marché américain.

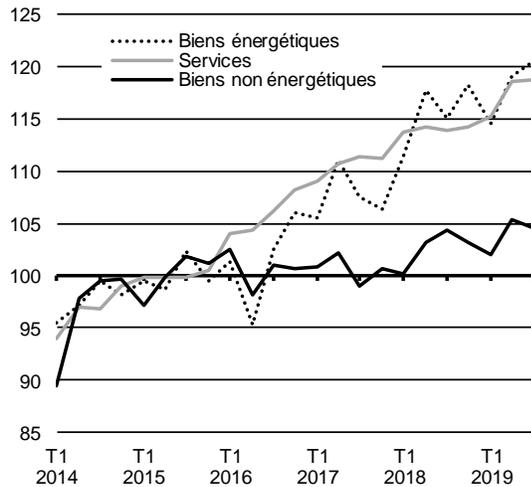
Afin de s'assurer que les exportateurs canadiens – y compris les producteurs agroalimentaires canadiens – sont davantage en mesure de faire face à la concurrence, de réussir et de créer un plus grand nombre d'emplois de qualité, le gouvernement redoublera d'efforts pour s'assurer que les entreprises canadiennes ont le soutien nécessaire pour ouvrir de nouveaux marchés, renforcer leur présence sur les marchés existants, réaliser leurs plans de croissance des exportations et tirer entièrement parti des nouveaux accords commerciaux. Le Canada est le pays qui a signé le plus grand nombre d'accords commerciaux parmi les pays membres du G7, si bien qu'il est bien placé pour réaliser des gains commerciaux à l'échelle mondiale.

L'intensité de la concurrence mondiale constitue un défi persistant pour les exportateurs canadiens de biens non énergétiques

Graphique 1.9

Croissance réelle des exportations du Canada, par produit

indice : 2015 = 100

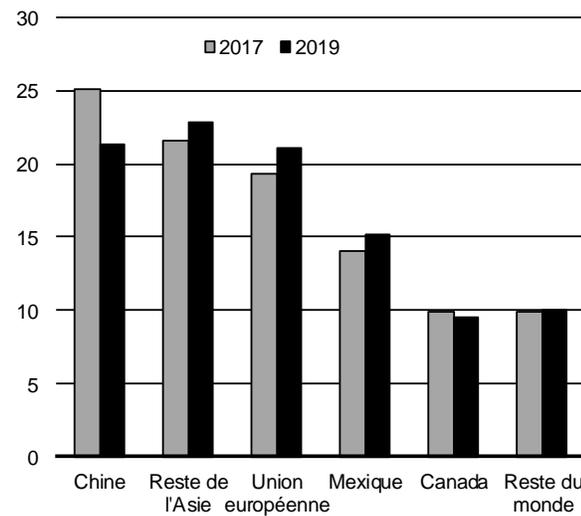


Nota – Les biens énergétiques comprennent le pétrole brut, le gaz naturel, les produits pétroliers raffinés, l'électricité et le charbon. Le dernier point de données correspond au 3^e trimestre de 2019.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Parts d'importation manufacturière des États-Unis par région

per cent



Nota – Les données montrent les importations de produits non pétroliers. Le calcul pour 2019 repose sur les données cumulatives d'importation pour l'année en date d'octobre.

Sources : International Trade Commission des États-Unis; calculs du ministère des Finances Canada

La faiblesse des exportations, jumelée à l'incertitude quant aux perspectives commerciales à venir, a aussi pesé sur les investissements des entreprises, lesquels étaient déjà à la baisse dans le secteur pétrolier et gazier du Canada. Par conséquent, les investissements des entreprises au Canada ont tiré de l'arrière par rapport à d'autres grandes économies avancées au cours des dernières années (graphique 1.10).

On s'attend à ce que la croissance des investissements des entreprises demeure limitée jusqu'à l'apaisement de l'incertitude géopolitique et de la politique commerciale. Même s'il semble que les investissements dans le secteur pétrolier et gazier se soient stabilisés, ils demeureront probablement modestes jusqu'à que d'autres capacités de transport des projets de pipelines, prévus ou déjà en cours, soient mis en service.

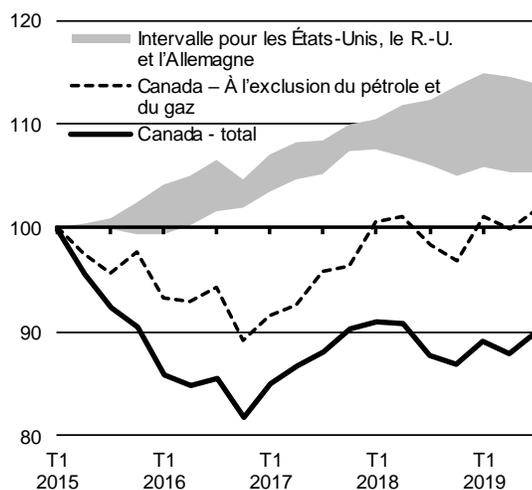
Malgré ces récents défis, les indicateurs de la confiance globale des entreprises et de leurs intentions d'investir sont demeurés modérément positifs au cours de la dernière année. La signature de nouveaux accords commerciaux et d'accords commerciaux modernisés, comme l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), les incitatifs fiscaux visant à encourager l'investissement par les entreprises (présentés dans l'*Énoncé économique de l'automne 2018*) et de meilleures conditions de financement aux entreprises devraient se traduire par des investissements plus vigoureux des entreprises au cours des prochaines années.

Les investissements des entreprises continuent de reprendre le terrain perdu

Graphique 1.10

Investissement réel des entreprises

indice, T1 2015 = 100

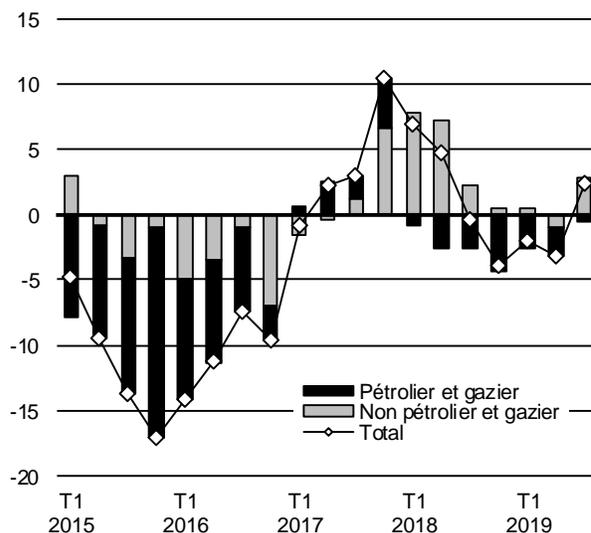


Nota – Le dernier point de données correspond au 3^e trimestre de 2019.

Sources : Statistique Canada; Office for National Statistics du Royaume-Uni; Office fédéral de la statistique d'Allemagne; Haver Analytics; calculs du ministère des Finances Canada

Croissance des investissements réels des entreprises, contributions des principaux secteurs

points de pourcentage, une année sur l'autre



Nota – Le dernier point de données correspond au 3^e trimestre de 2019.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Perspectives de l'économie canadienne

Le ministère des Finances du Canada a mené une enquête auprès d'économistes du secteur privé en septembre dernier, après la publication des résultats du deuxième trimestre des comptes nationaux pour 2019. Ces derniers s'attendent à ce que la croissance réelle du PIB diminue à 1,7 %, tel qu'il a été prévu dans le budget de 2019. La croissance moyenne sur la période allant de 2019 à 2023 est semblable aux prévisions du budget de 2019 (se reporter à l'annexe 1 pour une description détaillée de la mise à jour des perspectives).

Les prévisions concernant l'inflation du PIB (l'indicateur le plus large de l'inflation dans l'ensemble de l'économie) ont été révisées à la hausse pour 2019 et 2020 par rapport aux prévisions du budget de 2019. Dans l'ensemble, sur la période de projection, le PIB nominal (l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale) prévu dans l'enquête de septembre est légèrement supérieur d'environ 3 milliards de dollars par année, en moyenne, par rapport aux projections du budget de 2019.

Compte tenu des récentes baisses des taux d'intérêt pour la plupart des titres du gouvernement du Canada, les économistes du secteur privé ont révisé leurs perspectives à la baisse, tant pour les taux d'intérêt à court terme que pour ceux à long terme. Le taux des bons du Trésor à 3 mois devrait, en moyenne, être inférieur de 40 points de base par année sur la période des projections, tandis que la révision des projections à la baisse pour le taux des obligations du gouvernement à 10 ans, beaucoup plus importante, se chiffre à 90 points de base en moyenne par année.

Tableau 1.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne des prévisions
Croissance du PIB réel							
Budget de 2019	1,7	1,6	1,7	1,9	1,9	–	1,8
Mise à jour économique et budgétaire de 2019 (Mise à jour de 2019)	1,7	1,6	1,8	1,8	1,9	1,9	1,8
Croissance du PIB nominal							
Budget de 2019	3,4	3,5	3,7	3,9	4,0	–	3,7
Mise à jour de 2019	3,6	3,7	3,8	3,8	3,9	3,9	3,8
PIB nominal (G\$)							
Budget de 2019	2 304	2 385	2 473	2 571	2 674	–	
Mise à jour de 2019	2 304	2 388	2 479	2 574	2 675	2 778	
Écart entre le budget de 2019 et la Mise à jour de 2019	0	3	6	4	1	–	3
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Budget de 2019	1,9	2,2	2,3	2,4	2,5	–	2,2
Mise à jour de 2019	1,6	1,5	1,6	1,9	2,2	2,4	1,8
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans							
Budget de 2019	2,4	2,7	2,8	3,1	3,3	–	2,9
Mise à jour de 2019	1,5	1,6	2,0	2,4	2,7	3,0	2,0

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota – Toutes les données concernant le PIB ont été redressées afin de tenir compte des révisions historiques publiées avec les données des comptes nationaux le 29 novembre 2019.

À des fins de comparaison, la moyenne des prévisions est la moyenne de 2019 à 2023, qui était la dernière année des perspectives du budget de 2019.

Sources : Pour le budget de 2019, enquête de février 2019 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; pour la *Mise à jour économique et budgétaire* de 2019, enquête de septembre 2019 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé.

Perspectives budgétaires révisées

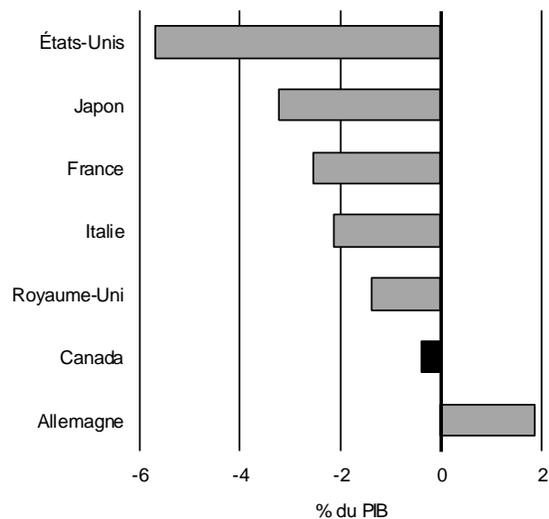
À la lumière du ralentissement des perspectives de croissance mondiale et de la baisse du rendement des obligations d'État, le gouvernement a tiré parti des faibles coûts d'emprunt pour financer de nouveaux investissements qui lui permettront de renforcer et de faire croître l'économie, en plus d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens. Des investissements dans les infrastructures, comme le transport en commun, appuient une croissance économique à long terme, et permettent de faire de nos communautés des endroits où il fait bon vivre. De même, les investissements dans les gens, ce qui comprend les garderies, grâce auxquelles les parents peuvent travailler, les études postsecondaires et la formation axée sur les compétences, mettent à la disposition des Canadiens les outils nécessaires à leur réussite et assurent la vigueur de notre économie.

Les taux d'intérêt payés sur les nouveaux emprunts du gouvernement sont inférieurs au taux de croissance prévu de l'économie. Des taux d'intérêt historiquement bas donnent au gouvernement la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour faire des investissements qui lui permettront d'assurer une croissance à long terme tout en enregistrant des déficits gérables, veillant ainsi à la viabilité à long terme des finances publiques tout en continuant de protéger l'avantage concurrentiel découlant du fait d'avoir le plus faible ratio de la dette nette au PIB du G7 (graphique 1.11).

La dette publique du Canada est la plus faible parmi les pays membres du G7

Graphique 1.11

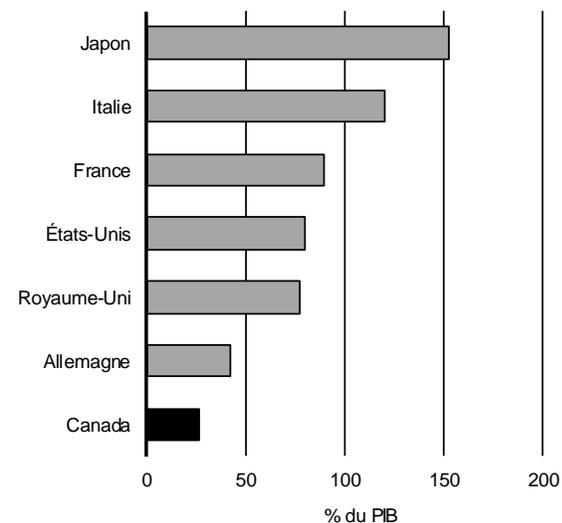
Solde budgétaire des administrations publiques de pays du G7, 2018



Nota – Les administrations publiques d'un pays comprennent les administrations nationale, infranationales et locales et les caisses de sécurité sociale. Dans le cas du Canada, il s'agit des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Sources : FMI, *Moniteur des finances publiques*, octobre 2019

Dette nette des administrations publiques des pays du G7, 2018



Nota – Le ratio de la dette nette au PIB des administrations publiques d'un pays est le ratio du total des passifs moins les actifs financiers des administrations nationale, infranationales et locales et des caisses de sécurité sociale, par rapport au PIB. Dans le cas du Canada, ces données englobent les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Sources : FMI, *Moniteur des finances publiques*, octobre 2019

Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2019

Le tableau 1.2 ci-dessous décrit l'incidence budgétaire de l'évolution de la situation économique et budgétaire, y compris l'incidence des mesures stratégiques adoptées depuis le budget de 2019. En tout, le déficit, y compris un ajustement en fonction du risque, devrait diminuer pour passer de 26,6 milliards de dollars, en 2019-2020, à 11,6 milliards de dollars, en 2024-2025.

Tableau 1.2

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019¹

G\$

	Projections						
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Solde budgétaire selon le budget de 2019	-14,9	-19,8	-19,7	-14,8	-12,1	-9,8	
Ajustement en fonction du risque du budget de 2019	0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Solde budgétaire selon le budget de 2019 (avant l'ajustement en fonction du risque)	-14,9	-16,8	-16,7	-11,8	-9,1	-6,8	
<i>Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019</i>							
Revenus	0,0	1,7	1,8	2,2	3,5	3,8	
Charges	0,9	-5,8	-7,6	-6,3	-5,7	-5,2	
<i>Dont : Régimes de retraite et avantages futurs des employés</i>	0,0	-4,9	-7,6	-6,3	-4,8	-4,2	
Total	0,9	-4,2	-5,9	-4,1	-2,2	-1,5	
Solde budgétaire révisé avant les mesures stratégiques et les investissements	-14,0	-21,0	-22,6	-15,9	-11,3	-8,3	
Mesures stratégiques depuis le budget de 2019 ²							
Entente concernant la rente garantie par dividendes du projet Hibernia conclue avec Terre-Neuve-et-Labrador		-1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres mesures stratégiques depuis le budget de 2019		-1,5	0,5	0,9	1,1	1,0	1,2
Hausse du montant personnel de base		-0,7	-3,0	-4,1	-5,1	-6,0	-6,2
Solde budgétaire final	-14,0	-25,1	-25,1	-19,1	-15,4	-13,3	-8,6
<i>Dettes fédérales (% du PIB)</i>	30,8	30,9	30,9	30,5	30,0	29,3	28,5
Ajustement en fonction du risque ³		-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire après l'ajustement en fonction du risque	-14,0	-26,6	-28,1	-22,1	-18,4	-16,3	-11,6
<i>Dettes fédérales après ajustement en fonction du risque (% du PIB)</i>	30,8	31,0	31,0	30,8	30,4	29,8	29,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des charges). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).

² Le tableau A1.7 présente une liste détaillée des mesures stratégiques prises depuis le budget de 2019.

³ L'ajustement en fonction du risque pour 2019-2020 a été ramené à 1,5 milliard de dollars, puisque les données économiques sont maintenant disponibles pour les deux tiers de l'exercice financier, ce qui signifie que le risque a diminué pour l'ensemble de 2019-2020. Par souci de planification prudente, on établit l'ajustement en fonction du risque à 3,0 milliards de dollars pour les prochains exercices, afin de tenir compte des risques et de l'incertitude dans les prévisions économiques et budgétaires.

L'évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019 a réduit le solde budgétaire projeté à court terme d'environ 4,2 milliards de dollars en 2019-2020 et de 5,9 milliards de dollars en 2020-2021. L'annexe 1 présente des renseignements détaillés sur l'évolution des perspectives budgétaires.

Le changement relativement au budget de 2019 est largement attribuable à une hausse des charges liées aux réévaluations actuarielles des régimes de retraite des employés et à d'autres avantages sociaux futurs (p. ex., programmes d'Anciens Combattants Canada et programmes pour personnes handicapées de la Gendarmerie royale du Canada, prestations de soins de santé et de soins dentaires pour les pensionnés ainsi que de nombreux régimes d'avantages sociaux de moindre envergure).

Les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et d'autres avantages futurs sont déterminées selon la valeur actualisée et dépendent des taux d'intérêt à la fin de l'exercice. La perspective de taux d'intérêt inférieur relativement au budget de 2019 entraîne des obligations estimées plus importantes, ce qui se traduit en dépenses annuelles plus élevées pour le gouvernement.

La présente *Mise à jour économique et budgétaire* intègre également l'incidence budgétaire des mesures stratégiques adoptées depuis le budget de 2019, y compris l'augmentation récemment proposée concernant le montant personnel de base, l'entente concernant la rente garantie par des dividendes du projet Hibernia, signée entre le Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador en avril 2019, et les compensations aux producteurs laitiers soumis à la gestion de l'offre annoncées en août 2019.

Sur la durée de la période de projection, le coût des mesures stratégiques annoncées depuis le budget de 2019 est entièrement compensé par des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés plus importante que prévues. De plus, les coûts liés au montant personnel de base sont eux aussi compensés en partie par cette même hausse de revenus.

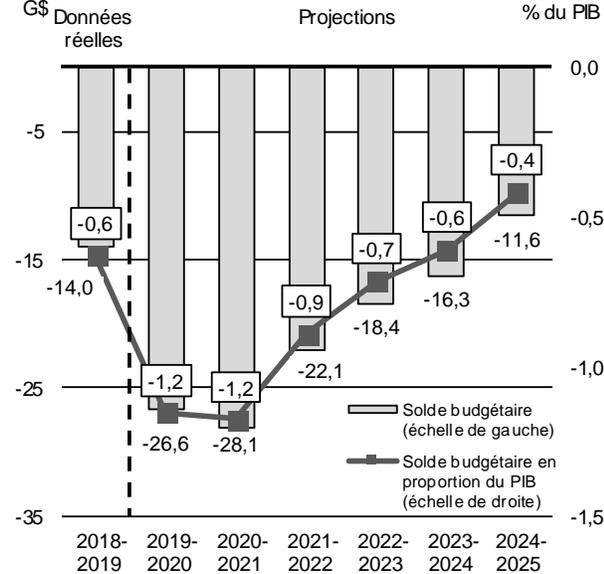
Le gouvernement lancera également la première phase d'un examen complet de ses dépenses et de ses dépenses fiscales afin de s'assurer que les ressources sont réparties efficacement pour pouvoir continuer à investir dans les gens et maintenir une économie forte et en croissance. Cet examen donnera lieu à des économies annuelles de 1,5 milliard de dollars, à compter de 2020-2021.

D'un point de vue prospectif, le ratio de la dette fédérale au PIB, après l'ajout d'un ajustement en fonction du risque, devrait diminuer à 29,1 % d'ici 2024-2025 (Graphique 1.12), ce qui représente son niveau le plus bas depuis 2008-2009.

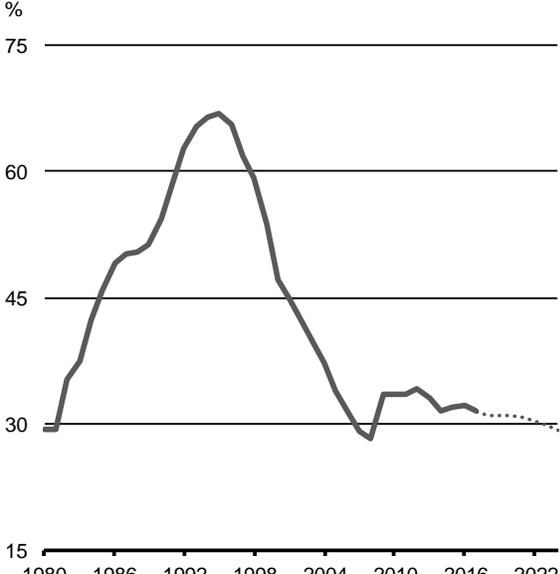
La situation budgétaire du gouvernement est solide et viable pour les générations futures

Graphique 1.12

Solde budgétaire



Ratio de la dette fédérale au PIB



Source : Ministère des Finances Canada

Source : Ministère des Finances Canada

Améliorer la transparence dans les rapports financiers du gouvernement

Comme il en est question plus haut, l'augmentation des charges relatives aux estimations du budget de 2019 est principalement attribuable à la réévaluation annuelle des obligations du gouvernement relativement aux régimes de retraite des employés du secteur public et d'autres avantages futurs. Ces obligations sont particulièrement sensibles aux changements dans les prévisions des taux d'intérêt à court et à long terme, et à d'autres hypothèses actuarielles comme l'inflation, les taux de départ à la retraite et les taux de mortalité.

Même si ces réévaluations annuelles sont un élément important d'une vue d'ensemble exacte du bilan du gouvernement, elles peuvent aussi entraîner des fluctuations importantes du solde budgétaire, ce qui peut brouiller les tendances sous-jacentes dans les dépenses du gouvernement et rendre une gestion budgétaire prudente plus difficile.

Afin d'améliorer la transparence de ses rapports financiers, le gouvernement compte mener des consultations sur un éventuel nouveau concept de mesure financière, le solde de fonctionnement, et de son utilisation possible dans son cadre de rapports financiers. Le solde de fonctionnement pourrait isoler la volatilité, qui provient souvent des gains et des pertes actuariels sur les régimes de retraite et d'autres obligations d'avantages futurs, en indiquant les gains ou les pertes actuariels comme un poste distinct, plutôt que dans le cadre des charges de programmes globales. Le tableau suivant présente une illustration de ce concept en fonction des projections budgétaires exposées dans la présente *Mise à jour économique et budgétaire*.

État sommaire des opérations intégrant un nouveau concept du solde de fonctionnement

G\$

	Projections						
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Revenus budgétaires	332,2	340,1	352,3	367,2	381,8	395,9	411,9
Charges de programmes	314,6	330,0	343,7	354,2	366,2	376,9	389,4
Frais de la dette publique	23,3	24,4	23,7	25,3	27,3	29,5	31,5
Charges excluant les gains et pertes actuariels	337,8	354,5	367,5	379,5	393,5	406,3	420,8
Ajustement en fonction du risque		-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde de fonctionnement	-5,6	-15,9	-18,2	-15,3	-14,7	-13,4	-11,9
Gains (pertes) actuariels	-8,4	-10,8	-9,9	-6,8	-3,7	-2,9	0,3
Solde budgétaire (après l'ajustement en fonction du risque)	-14,0	-26,6	-28,1	-22,1	-18,4	-16,3	-11,6

Une approche similaire a été adoptée par des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui, comme le Canada, comptent parmi les quelques pays qui respectent les normes de comptabilité les plus rigoureuses. Le gouvernement continuerait de présenter le solde budgétaire traditionnel, ou un déficit ou surplus annuel, dans ses rapports budgétaires et financiers comme étant la mesure la plus détaillée du rendement financier. Cependant, l'option du solde de fonctionnement pourrait servir de mesure supplémentaire utile qui permettrait de constater plus facilement les effets des gains et des pertes au cours d'une période comptable particulière, séparément des dépenses prévues du gouvernement sur les programmes.

Au cours des prochains mois, le gouvernement entreprendra des consultations auprès d'experts-comptables et d'intervenants afin d'explorer davantage la possibilité de changements dans la façon de déclarer les gains et pertes actuariels dans les résultats financiers du gouvernement, y compris la définition et l'évaluation du bien-fondé de l'intégration du concept de la mesure du solde de fonctionnement dans le cadre fédéral des rapports financiers.

Incidence d'autres scénarios économiques

Depuis 1994, le ministère des Finances du Canada utilise la moyenne des prévisions économiques du secteur privé comme point de référence aux fins de la planification budgétaire. Ce point de référence permet d'assurer l'objectivité et la transparence des projections budgétaires.

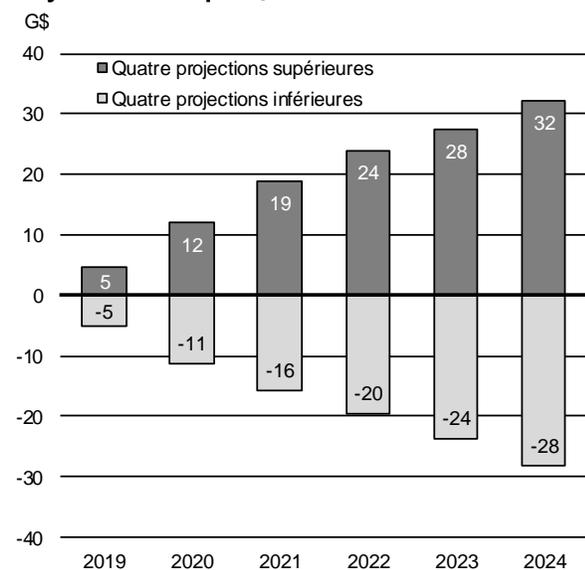
Une façon d'illustrer l'incertitude entourant les projections de base du solde budgétaire consiste à envisager différents points de vue parmi les réponses individuelles à l'enquête auprès des économistes du secteur privé. En effet, les économistes ont des modèles et des projections variés pour différents aspects et risques aux perspectives économiques, comme le taux de croissance potentiel de l'économie à long terme ou l'incidence des situations externes sur les prix des produits de base. À la base, il est peu probable que la trajectoire de la croissance sur une période de projections de cinq ans soit aussi régulière que l'illustration figurant dans la moyenne de l'enquête, laquelle sert de fondement aux perspectives budgétaires.

Le graphique 1.13 présente les projections économiques les plus optimistes et les plus pessimistes de l'enquête de septembre 2019 relativement à la moyenne de l'enquête, ainsi que leur incidence sur le solde budgétaire projeté. D'ici la cinquième année de la période des projections, les quatre projections les plus optimistes (pessimistes) pour le niveau du PIB nominal sont d'environ 30 milliards de dollars plus élevées (moins élevées) que la moyenne de l'enquête, ce qui se traduit par un large éventail de résultats de déficits dans les perspectives budgétaires à moyen terme.

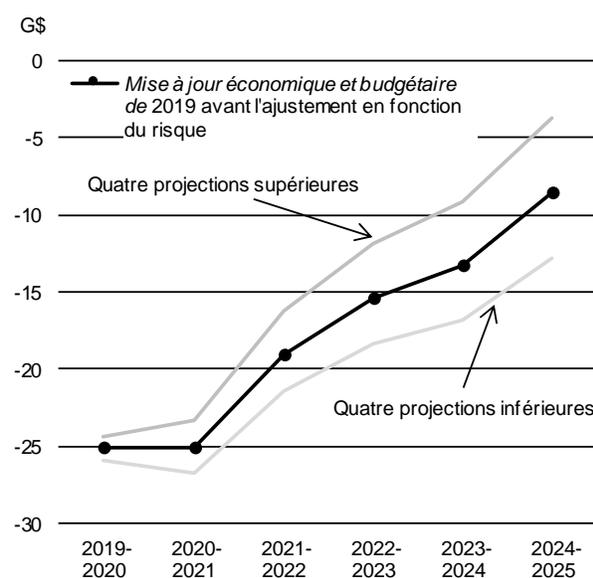
Les différences entre les points de vue optimistes et pessimistes se traduisent par un plus large éventail de résultats budgétaires

Graphique 1.13

Incidence des points de vue optimistes et pessimistes sur le niveau du PIB nominal (différence avec la moyenne de l'enquête)



Incidence des points de vue optimistes et pessimistes sur le solde budgétaire



Nota – Le scénario des quatre plus favorables (et celui des quatre plus défavorables) repose sur la moyenne des quatre prévisions les plus optimistes (pessimistes) concernant la croissance du PIB nominal provenant des économistes ayant participé à l'enquête.

Sources : Enquête de septembre 2019 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; calculs du ministère des Finances Canada.

Annexe 1

Précisions au sujet des projections économiques et budgétaires

Projections économiques

Depuis 1994, le gouvernement fonde sa planification budgétaire sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Cette approche permet d'assurer l'objectivité et la transparence et confère un élément d'indépendance aux prévisions budgétaires du gouvernement.

Le ministère des Finances du Canada mène périodiquement des enquêtes auprès d'économistes du secteur privé afin de connaître leur opinion au sujet des perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans la présente section sont fondées sur une enquête réalisée en septembre 2019.

Des économistes de 14 institutions du secteur privé ont participé à l'enquête de septembre 2019 :

1. Banque Nationale Marchés financiers;
2. Banque Royale du Canada;
3. Banque Scotia;
4. BMO Marchés des capitaux;
5. Caisse de dépôt et placement du Québec;
6. Conference Board du Canada;
7. Desjardins;
8. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
9. Groupe Financier Banque TD;
10. IHS Markit;
11. Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.;
12. Marchés mondiaux CIBC;
13. Université de Toronto (programme d'analyse politique et économique);
14. Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Tableau A1.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne des prévisions
Croissance du PIB réel							
Budget de 2018 ¹	1,6	1,7	1,6	1,8	–	–	–
Budget de 2019 ¹	1,7	1,6	1,7	1,9	1,9	–	1,8
Mise à jour économique et budgétaire de 2019 ¹	1,7	1,6	1,8	1,8	1,9	1,9	1,8
Inflation du PIB							
Budget de 2018 ¹	1,9	2,0	2,0	1,9	–	–	–
Budget de 2019 ¹	1,6	1,9	2,0	2,0	2,0	–	1,9
Mise à jour économique et budgétaire de 2019 ¹	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Croissance du PIB nominal							
Budget de 2018 ¹	3,5	3,8	3,6	3,8	–	–	–
Budget de 2019 ¹	3,4	3,5	3,7	3,9	4,0	–	3,7
Mise à jour économique et budgétaire de 2019 ¹	3,6	3,7	3,8	3,8	3,9	3,9	3,8
PIB nominal (G\$)							
Budget de 2018 ¹	2 306	2 394	2 481	2 574	–	–	–
Budget de 2019 ¹	2 304	2 385	2 473	2 571	2 674	–	–
Mise à jour économique et budgétaire de 2019 ¹	2 304	2 388	2 479	2 574	2 675	2 778	–
Écart entre le budget de 2018 et la Mise à jour économique et budgétaire de 2019	-2	-5	-2	0	–	–	–
Écart entre le budget de 2019 et la Mise à jour économique et budgétaire de 2019	0	3	6	4	1	–	3
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Budget de 2018	2,0	2,3	2,5	2,5	–	–	–
Budget de 2019	1,9	2,2	2,3	2,4	2,5	–	2,2
Mise à jour économique et budgétaire de 2019	1,6	1,5	1,6	1,9	2,2	2,4	1,8
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans							
Budget de 2018	2,8	3,1	3,2	3,3	–	–	–
Budget de 2019	2,4	2,7	2,8	3,1	3,3	–	2,9
Mise à jour économique et budgétaire de 2019	1,5	1,6	2,0	2,4	2,7	3,0	2,0
Taux de change (cents US / \$CAN)							
Budget de 2018	79,6	80,3	80,6	81,2	–	–	–
Budget de 2019	76,3	77,2	77,7	78,2	79,9	–	77,9
Mise à jour économique et budgétaire de 2019	75,4	76,2	76,6	77,4	78,1	79,3	76,7

Tableau A1.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne des prévisions
Taux de chômage							
Budget de 2018	6,0	6,1	6,0	6,0	–	–	–
Budget de 2019	5,7	5,9	6,0	6,0	5,9	–	5,9
<i>Mise à jour économique et budgétaire de 2019</i>	5,7	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8
Inflation de l'indice des prix à la consommation							
Budget de 2018	2,0	1,9	1,9	2,0	–	–	–
Budget de 2019	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0	–	1,9
<i>Mise à jour économique et budgétaire de 2019</i>	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0
Croissance du PIB réel des États-Unis							
Budget de 2018	1,9	1,9	1,8	1,9	–	–	–
Budget de 2019	2,4	1,7	1,7	1,9	1,9	–	1,9
<i>Mise à jour économique et budgétaire de 2019</i>	2,3	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$US / baril)							
Budget de 2018	57	57	59	62	–	–	–
Budget de 2019	59	60	61	63	65	–	62
<i>Mise à jour économique et budgétaire de 2019</i>	57	57	58	62	64	65	59

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. À des fins de comparaison, la moyenne des prévisions est la moyenne de 2019 à 2023, qui était la dernière année des perspectives du budget de 2019.

¹ Les chiffres ont été redressés de façon à tenir compte des révisions historiques apportées au Système de comptabilité nationale du Canada qui ont été publiées avec les données sur le 3^e trimestre de 2019, le 29 novembre 2019.

Sources : Pour le budget de 2018, enquête de décembre 2017 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; pour le budget de 2019, enquête de février 2019 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; pour la *Mise à jour économique et budgétaire de 2019*, enquête de septembre 2019 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; Statistique Canada

Projections budgétaires

Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2019

Tableau A1.2

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019¹

G\$

	Projections						
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Solde budgétaire selon le budget de 2019	-14,9	-19,8	-19,7	-14,8	-12,1	-9,8	
Ajustement en fonction du risque du budget de 2019	0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Solde budgétaire selon le budget de 2019 (avant l'ajustement en fonction du risque)	-14,9	-16,8	-16,7	-11,8	-9,1	-6,8	
Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019	0,9	-4,2	-5,9	-4,1	-2,2	-1,5	
Solde budgétaire révisé avant les mesures stratégiques et les investissements	-14,0	-21,0	-22,6	-15,9	-11,3	-8,3	
Mesures stratégiques depuis le budget de 2019 ²							
Entente concernant la rente garantie par dividendes du projet Hibernia conclue avec Terre-Neuve-et-Labrador		-1,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres mesures stratégiques depuis le budget de 2019		-1,5	0,5	0,9	1,1	1,0	1,2
Hausse du montant personnel de base		-0,7	-3,0	-4,1	-5,1	-6,0	-6,2
Solde budgétaire final	-14,0	-25,1	-25,1	-19,1	-15,4	-13,3	-8,6
<i>Dette fédérale (% du PIB)</i>	<i>30,8</i>	<i>30,9</i>	<i>30,9</i>	<i>30,5</i>	<i>30,0</i>	<i>29,3</i>	<i>28,5</i>
Ajustement en fonction du risque ³		-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire après ajustement en fonction du risque	-14,0	-26,6	-28,1	-22,1	-18,4	-16,3	-11,6
<i>Dette fédérale après ajustement en fonction du risque (% du PIB)</i>	<i>30,8</i>	<i>31,0</i>	<i>31,0</i>	<i>30,8</i>	<i>30,4</i>	<i>29,8</i>	<i>29,1</i>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (baisse des revenus ou hausse des charges). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (hausse des revenus ou baisse des charges).

² Le tableau A1.7 présente une liste détaillée des mesures stratégiques prises depuis le budget de 2019.

³ L'ajustement en fonction du risque pour 2019-2020 a été ramené à 1,5 milliard de dollars, puisque les données économiques réelles sont maintenant disponibles pour les deux tiers de l'exercice financier, ce qui signifie que le risque a diminué pour l'ensemble de 2019-2020. Par souci de planification prudente, on établit l'ajustement en fonction du risque à 3,0 milliards de dollars pour les prochains exercices, afin de tenir compte des risques et de l'incertitude dans les prévisions économiques et budgétaires.

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019

Tableau A1.3

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2019

G\$

	Projections					
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Évolution de la situation économique et budgétaire par composante¹ :						
Variation des revenus budgétaires						
(1.1) Impôt sur le revenu	-0,7	2,2	4,2	5,2	6,6	6,6
(1.2) Taxes et droits d'accise	-1,3	-1,4	-0,7	-0,6	-0,8	-0,9
(1.3) Produits issus de la redevance sur les combustibles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
(1.4) Cotisations d'assurance-emploi	0,9	0,7	-0,3	-0,9	-1,1	-1,2
(1.5) Autres revenus	1,2	0,2	-1,5	-1,6	-1,3	-0,8
(1) Total des revenus budgétaires	0,0	1,7	1,8	2,2	3,5	3,8
Variation des charges de programmes						
(2.1) Principaux transferts aux particuliers	-0,1	1,0	0,6	0,5	0,6	1,1
(2.2) Principaux transferts aux autres administrations	0,1	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2
(2.3) Charges de programmes directes	0,6	-9,2	-13,2	-11,8	-10,6	-10,2
<i>Dont : charges au titre des avantages futurs des employés</i>	<i>0,0</i>	<i>-5,8</i>	<i>-9,6</i>	<i>-7,7</i>	<i>-5,5</i>	<i>-4,8</i>
(2) Total des charges de programmes	0,6	-7,6	-12,4	-11,2	-9,8	-8,9
(3) Frais de la dette publique	0,3	1,8	4,8	4,9	4,1	3,7
(4) Total – Évolution de la situation économique et budgétaire	0,9	-4,2	-5,9	-4,1	-2,2	-1,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (baisse des revenus ou hausse des charges). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (hausse des revenus ou baisse des charges).

Les revenus budgétaires prévus au budget de 2019 devraient être plus élevés sur l'ensemble de la période de projection. Cela s'explique principalement par de meilleures rentrées d'impôt sur le revenu des entreprises et des particuliers que ce qui avait été prévu.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient être plus élevées que prévu dans le budget de 2019 en raison des impacts positifs dans les résultats financiers cumulatifs, ainsi que d'une amélioration des perspectives des bénéfices des sociétés.

Les rentrées de l'impôt sur le revenu des particuliers prévues au budget de 2019 devraient être plus élevées sur l'ensemble de la période de projection, de façon à tenir compte de l'incidence des résultats de 2018-2019 supérieurs aux prévisions sur les projections pour les années suivantes et de la vigueur des résultats financiers cumulatifs plus élevés que prévu.

Ces augmentations sont compensées en partie par des révisions à la baisse des recettes provenant des taxes et des droits d'accise, de façon à tenir compte à la fois du report prospectif de recettes nettes plus faibles que prévu en 2018-2019 provenant de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la croissance plus faible de la consommation imposable sur la période de projection. Il convient de noter que la révision à la baisse des recettes en 2019-2020 est plus élevée par rapport aux autres années en raison de l'élimination des contre-mesures tarifaires sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits plus tôt que prévu.

Comparativement aux projections du budget de 2019, les recettes provenant des cotisations d'assurance-emploi devraient être plus élevées que prévu en 2019-2020 en raison des impacts positifs dans les résultats financiers cumulatifs. Au cours du reste de la période, la baisse du taux de cotisation entraîne une révision à la baisse des revenus de cotisations d'assurance-emploi. Pour 2020, la Commission de l'assurance-emploi du Canada a fixé le taux de cotisation à 1,58 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables), soit 3 cents de moins que prévu dans le budget de 2019 et, en raison d'une perspective plus favorable que prévue du marché du travail, le taux devrait maintenant baisser davantage, à 1,55 \$ en 2021.

D'autres revenus, comme ceux provenant des ventes de produits et services, des placements et des prêts, des intérêts et des pénalités, et des sociétés d'État, sont moins élevés à compter de 2020-2021, en raison des taux d'intérêt moins élevés que prévu, ce qui se traduit par une baisse du rendement des actifs de l'État.

En ce qui concerne les charges, les principaux transferts aux particuliers ont fait l'objet d'une révision à la baisse tout au long de la période de projection en comparaison au budget de 2019. Cette révision est principalement attribuable à une réduction des prévisions relatives aux prestations d'assurance-emploi. Un marché du travail plus fort que prévu a entraîné une baisse du taux de chômage prévu, ce qui devrait réduire le nombre de prestataires de l'assurance-emploi.

Les principaux transferts aux autres administrations sont moins élevés que ceux projetés dans le budget de 2019. Cette réduction est en grande partie attribuable à l'augmentation des montants recouverts au titre de l'amortissement du Québec en raison de la vigueur de l'économie québécoise. Cette hausse est en partie compensée au cours d'années ultérieures par une augmentation des paiements de transfert prévus au titre du Transfert canadien pour la santé et du transfert de la péréquation (ce qui indique une prévision plus élevée du produit intérieur brut [PIB], à laquelle les transferts sont indexés).

Par rapport au budget de 2019, les charges de programmes directes sont plus élevées tout au long de la période de prévisions en grande partie en raison des dépenses accrues au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés, ainsi que d'autres charges de fonctionnement et de transfert plus élevés. En ce qui concerne les frais au titre des régimes de retraite et des avantages, des taux d'intérêt projetés considérablement moins élevés par rapport au budget de 2019 signifient que des dépenses plus élevées sont attribuables aux prestations gagnées au cours de l'année ainsi qu'aux obligations existantes du gouvernement au titre des régimes de retraite et des avantages. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés sur les dépenses du gouvernement, voir la section *Détails relatifs à l'augmentation des charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés*. Le reste de l'augmentation des paiements de fonctionnement et de transfert peut être attribuée aux provisions plus élevées des revendications et des litiges futurs, aux dépenses accrues au titre des charges pour de mauvaises créances et des crédits d'impôt remboursables de l'Agence du revenu du Canada ainsi qu'à la hausse projetée des charges de personnel.

Sur la durée de la période de projection, le coût des mesures stratégiques annoncées depuis le budget de 2019 est entièrement compensé par des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés plus importante que prévues. De plus, les coûts liés au montant personnel de base sont eux aussi compensés en partie par cette même hausse de revenus.

Le gouvernement amorcera également la première phase d'un examen exhaustif de ses dépenses et dépenses fiscales afin de s'assurer de la répartition efficiente de ses ressources pour continuer à investir dans les gens et maintenir la vigueur et la croissance de l'économie. Cet examen se traduira par des économies annuelles de 1,5 milliard de dollars à compter de l'exercice 2020-2021.

Par rapport au budget de 2019, les frais de la dette publique sont moins élevés tout au long de la période de prévision, indiquant des taux d'intérêt inférieurs aux projections, ce qui entraîne une baisse des frais d'intérêt sur la dette du marché, les régimes de retraite et les autres avantages futurs à verser aux employés.

Détails relatifs à l'augmentation des charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés

Les régimes de retraite et les autres avantages futurs des employés ont une incidence sur les charges du gouvernement de trois façons :

- Premièrement, le gouvernement comptabilise dans les charges de fonctionnement le coût estimatif des avantages acquis par les employés au cours de l'année (c.-à-d. les coûts actuels des services).
- Deuxièmement, à chaque fin d'exercice, le gouvernement réévalue la valeur de ses obligations au titre des prestations accumulées antérieurement. Les obligations au titre de prestations sont comptabilisées en fonction de leur valeur actuelle – ou actualisée –, et les augmentations ou les baisses d'une année à l'autre du taux d'actualisation à la fin d'exercice peuvent entraîner des baisses ou des augmentations considérables de la valeur des obligations au titre de prestations. Les variations de la valeur des obligations sont qualifiées de gains ou pertes actuariels. Conformément aux normes comptables, ces gains et pertes ne sont pas comptabilisés immédiatement, mais sont plutôt amortis en charges de fonctionnement sur une période donnée.
- Troisièmement, puisque les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés sont constatées selon la valeur actualisée, les charges d'intérêt sont inscrites chaque année et ajoutées aux obligations pour tenir compte du passage du temps, car ces passifs sont d'un an plus proche d'un règlement. Les charges d'intérêt sont portées aux frais de la dette publique.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'incidence du changement dans les projections du gouvernement concernant les charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés à partir du budget de 2019.

Détails relatifs à l'incidence des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés sur le total des charges¹

G\$

	Projections				
	2019– 2020	2020– 2021	2021– 2022	2022– 2023	2023– 2024
Variation des charges au titre des régimes de pension et d'autres avantages futurs des employés par rapport au budget de 2019					
Charges de programmes directes					
Coûts actuels des services	-1,9	-3,1	-2,5	-1,8	-1,6
Pertes actuarielles	-3,9	-6,5	-5,2	-3,7	-3,2
Total	-5,8	-9,6	-7,7	-5,5	-4,8
Frais de la dette publique	0,9	2,1	1,4	0,7	0,6
Total – Variation des charges au titre des régimes de pension et autres avantages futurs des employés	-4,9	-7,6	-6,3	-4,8	-4,2
Gains (pertes) actuariels projetés – budget de 2019 et Mise à jour de 2019					
Gains (pertes) actuariels projetés selon le budget de 2019	-6,9	-3,4	-1,6	0,0	0,4
Variation depuis le budget de 2019	-3,9	-6,5	-5,2	-3,7	-3,2
Gains (pertes) actuariels projetés – Mise à jour de 2019	-10,8	-9,9	-6,8	-3,7	-2,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (baisse des revenus ou hausse des charges). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (hausse des revenus ou baisse des charges).

État sommaire des opérations

Le tableau A1.4 résume la situation budgétaire du gouvernement au cours de la période de projection. Les projections s'appuient sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé décrites précédemment.

Les chiffres tiennent compte des mesures stratégiques prises depuis le budget de 2019.

Tableau A1.4

État sommaire des opérations

G\$

	Projections						
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Revenus budgétaires	332,2	340,1	352,3	367,2	381,8	395,9	411,9
Charges de programmes	322,9	340,8	353,6	361,0	370,0	379,8	389,1
Frais de la dette publique	23,3	24,4	23,7	25,3	27,3	29,5	31,5
Total des charges	346,2	365,2	377,4	386,3	397,2	409,2	420,5
Ajustement en fonction du risque		-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire final	-14,0	-26,6	-28,1	-22,1	-18,4	-16,3	-11,6
Dette fédérale¹	685,5	713,2	741,4	763,4	781,8	798,1	809,7
% du PIB							
Revenus budgétaires	14,9	14,8	14,7	14,8	14,8	14,8	14,8
Charges de programmes	14,5	14,8	14,8	14,6	14,4	14,2	14,0
Frais de la dette publique	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
Solde budgétaire	-0,6	-1,2	-1,2	-0,9	-0,7	-0,6	-0,4
Dette fédérale	30,8	31,0	31,0	30,8	30,4	29,8	29,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le niveau projeté de la dette fédérale pour 2019-2020 tient compte d'une estimation des autres éléments du résultat global.

Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau A1.5

Perspectives concernant les revenus

G\$

	Projections						
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	163,9	171,6	177,5	183,8	190,4	197,9	206,4
Impôt sur le revenu des sociétés	50,4	46,8	49,1	52,4	54,8	57,1	59,4
Impôt sur le revenu des non-résidents	9,4	9,7	9,9	10,0	10,2	10,3	10,7
Total	223,6	228,0	236,5	246,3	255,4	265,3	276,5
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	38,2	39,6	41,1	42,7	44,3	45,9	47,6
Droits de douane à l'importation	6,9	5,7	5,9	6,1	6,4	6,3	6,5
Autres taxes et droits d'accise	12,1	12,5	12,7	12,8	12,9	12,9	12,9
Total	57,2	57,9	59,7	61,7	63,5	65,1	67,1
Total – Revenus fiscaux							
Produits de la redevance sur les combustibles ¹	0,0	2,6	4,6	6,1	7,5	7,5	7,5
Cotisations d'assurance-emploi	22,3	22,6	22,5	22,7	23,3	24,1	24,9
Autres revenus							
Sociétés d'État entreprises	7,1	7,3	7,4	7,9	8,4	9,3	10,1
Autres programmes	20,3	19,7	19,7	20,7	21,6	22,3	23,1
Revenu net des opérations de change	1,7	2,0	1,8	1,9	2,0	2,3	2,7
Total	29,1	29,0	29,0	30,5	32,0	33,9	35,9
Total – Revenus budgétaires							
	332,2	340,1	352,3	367,2	381,8	395,9	411,9
% du PIB							
Total – Revenus fiscaux	12,6	12,4	12,4	12,4	12,4	12,4	12,4
Produits issus de la redevance sur les combustibles	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Cotisations d'assurance-emploi	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Autres revenus	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3
Total – Revenus budgétaires	14,9	14,8	14,7	14,8	14,8	14,8	14,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Tous les produits issus de la redevance sur les combustibles seront retournés à leur province ou territoire d'origine, notamment au moyen de paiements de l'incitatif à agir pour le climat et d'autres mesures de soutien visant à lutter contre les changements climatiques.

Le tableau A1.5 présente les projections du gouvernement en ce qui concerne ses revenus budgétaires. Dans l'ensemble, les revenus budgétaires devraient augmenter de 2,4 % en 2019-2020, en grande partie en raison de facteurs temporaires touchant les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, les droits de douane à l'importation et d'autres revenus. Pendant le reste de la période de projection, les revenus devraient augmenter au taux annuel moyen de 4,0 %, semblable à la croissance projetée du PIB nominal.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante composante des revenus budgétaires, devraient augmenter de 7,7 milliards de dollars (4,7 %), pour s'établir à 171,6 milliards en 2019-2020. Cette situation tient compte de la vigueur continue du marché du travail et des résultats de 2018-2019 meilleurs que prévu qui devraient continuer d'être élevés par la suite. Pour le reste de la période de projection, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers devraient progresser de 3,8 % par année en moyenne, soit plus rapidement que la croissance du PIB nominal, en raison du caractère progressif du régime de l'impôt sur le revenu et de l'augmentation projetée des revenus réels.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient baisser de 3,6 milliards de dollars (7,1 %) et passer à 46,8 milliards de dollars en 2019-2020, en raison du coût des incitatifs fiscaux introduit dans l'*Énoncé économique de l'automne* de 2018 dans le but de promouvoir l'investissement dans les entreprises. Pendant le reste de la période de projection, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 4,9 %, attribuable à la croissance des bénéfices des sociétés et à un coût moins élevé des mesures fiscales à mesure que leur impact s'affaiblit.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents désignent l'impôt sur le revenu payé par des non-résidents sur des revenus de provenance canadienne, notamment sous forme de dividendes et d'intérêts. En 2019-2020, ces rentrées d'impôt devraient augmenter de 0,3 milliard de dollars (3,2 %). Au cours du reste de la période de projection, ces revenus devraient augmenter de 2,0 % par année en moyenne.

Les revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS) devraient croître de 3,6 % en 2019-2020 compte tenu des résultats financiers récents et de la croissance prévue de la consommation taxable au cours du reste de l'exercice. Pendant le reste de la période de projection, les revenus tirés de la TPS devraient augmenter de 3,8 % par année en moyenne, selon la croissance projetée de la consommation taxable.

Les droits de douane à l'importation devraient diminuer de 16,6 % en 2019-2020, en raison de l'élimination des contre-mesures tarifaires sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits. Pour le reste de la période de projection, la croissance annuelle des droits de douane à l'importation devrait être en moyenne de 2,5 % selon les projections concernant les importations.

Les autres taxes et droits d'accise devraient augmenter de 0,4 milliard de dollars (3,2 %), pour s'établir à 12,5 milliards de dollars en 2019-2020, selon les résultats financiers récents. Pendant le reste de la période de projection, les autres taxes et droits d'accise devraient augmenter à un taux annuel moyen de 0,6 % compte tenu des tendances historiques de la consommation.

Les perspectives concernant les revenus comprennent une estimation des produits issus de la redevance sur les combustibles des provinces et des territoires qui font partie du système fédéral de tarification de la pollution. En Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, ces produits seront retournés aux particuliers et aux familles admissibles de ces provinces, et ce, principalement par l'entremise de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat. Les produits issus du Yukon et du Nunavut seront directement retournés au gouvernement du territoire concerné.

Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi devraient augmenter de 1,6 % en 2019-2020 puisque la croissance des gains d'emploi est compensée en partie par la baisse du taux de cotisations d'assurance-emploi, passant de 1,66 \$ par tranche de 100 \$ en gains assurables en 2018 à 1,62 \$ en 2019 et à 1,58 \$ en 2020 (tel que cela a été annoncé en septembre par la Commission de l'assurance-emploi du Canada). Les cotisations d'assurance-emploi devraient ensuite baisser de 0,7 % en 2020-2021, puisque le taux de cotisations devrait encore baisser pour s'établir à 1,55 \$ en 2021. Au cours du reste de la période de projection, les revenus de cotisations de l'assurance-emploi devraient croître de 2,6 % par année en moyenne, en raison de la croissance de l'emploi et de la rémunération.

Les autres revenus comptent trois volets généraux : les revenus nets des sociétés d'État entreprises; les autres revenus de programmes découlant du rendement des investissements, du produit de la vente de biens et de services et des autres revenus divers; et les revenus du Compte du fonds des changes.

Les revenus des sociétés d'État entreprises devraient augmenter de 2,4 % en 2019-2020 et par la suite connaître une croissance à un taux annuel moyen de 6,7 % au cours du reste de la période de projection, sous l'influence des perspectives présentées dans les plans d'entreprise des sociétés d'État entreprises respectives et des revenus projetés plus élevés provenant du Programme d'emprunt des sociétés d'État, ce qui reflète l'augmentation prévue des taux d'intérêt au cours de la période.

Les autres revenus de programmes peuvent varier en fonction des revenus des sociétés d'État consolidées, des taux d'intérêt, de l'inflation, des fluctuations des taux de change (qui ont une incidence sur la valeur en dollars canadiens des actifs libellés en devises étrangères), ainsi que de l'effet des éléments donnant lieu à une charge compensatoire égale et n'ayant donc aucune incidence sur le solde budgétaire. Ces revenus devraient baisser de 3,0 % en 2019-2020, en raison d'une baisse des revenus d'intérêts et de pénalités et des revenus d'intérêts provenant des prêts d'études canadiens. Au cours du reste de la période de projection, ces revenus devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,2 %, ce qui s'explique par la hausse du revenu provenant de la vente de biens et services et du revenu d'intérêts et de pénalités.

Les revenus nets tirés des opérations de change, qui sont principalement constitués du rendement des investissements détenus dans le Compte du fonds des changes, sont volatils et sensibles aux variations des taux de change et des taux d'intérêt à l'étranger. Ces revenus devraient augmenter de 22,7 % en 2019-2020, ce qui s'explique en grande partie par une augmentation du revenu prévu du Compte du fonds des changes. De 2020-2021 à 2024-2025, les revenus nets des opérations de change devraient augmenter à un taux annuel moyen de 10,2 %, principalement en raison de l'augmentation projetée des taux d'intérêt.

Compte des opérations de l'assurance-emploi

Compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	
Cotisations d'assurance-emploi	22,3	22,6	22,5	22,7	23,3	24,1	24,9	
Prestations d'assurance-emploi ¹	18,9	19,3	21,0	22,5	23,4	23,7	24,6	
Frais d'administration et autres charges du programme ²	1,9	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	
	2018³	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (...)	2027
Solde annuel du Compte des opérations de l'assurance-emploi	1,7	1,6	0,4	-1,0	-1,4	-0,9	-1,0	-0,2
Solde cumulatif du Compte des opérations de l'assurance-emploi	3,3	4,9	5,4	4,3	2,9	2,0	1,0	-0,6 ⁴
Taux de cotisation projeté (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)	1,66	1,62	1,58	1,55	1,55	1,55	1,55	1,55

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations pour travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent environ 90 % des charges totales du programme d'assurance-emploi.

² Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs; elles sont constatées dans les charges de programmes directes.

³ Les données de 2018 sont réelles, alors que celles de 2019 et des années suivantes constituent des projections.

⁴ Le solde cumulatif du Compte des opérations de l'assurance-emploi ne se situe pas exactement à zéro à la fin de la période de sept ans, puisque les taux d'assurance-emploi projetés sont arrondis au cent près par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, conformément à la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi fait partie du Trésor. Par conséquent, les revenus et les charges liés à l'assurance-emploi qui sont respectivement crédités ou imputés à ce compte, conformément à la *Loi sur l'assurance-emploi*, sont consolidés avec ceux du gouvernement et ont une incidence sur le solde budgétaire. Par souci d'uniformité avec le taux de cotisation à l'assurance-emploi, qui est établi en fonction de l'année civile dans l'objectif d'assurer l'équilibre du Compte avec le temps, les soldes annuels et cumulatifs du Compte sont également présentés en fonction de l'année civile.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi devrait enregistrer des excédents annuels de 1,6 milliard de dollars en 2019 et de 0,4 milliard en 2020, puis enregistrer des déficits annuels pour le reste de la période de projection. Aux fins de planification budgétaire, un taux de cotisation d'assurance-emploi de 1,55 \$ a été appliqué à partir de 2021 (en baisse de 3 cents par rapport au taux de 2020 annoncé récemment) afin que le Compte des opérations de l'assurance-emploi atteigne l'équilibre cumulatif d'ici 2027.

Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau A1.6

Perspectives concernant les charges

G\$

	Projections						
	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	53,4	56,1	59,5	63,1	66,7	70,4	74,2
Prestations d'assurance-emploi ¹	18,9	19,3	21,0	22,5	23,4	23,7	24,6
Prestations pour enfants	23,9	24,1	24,7	25,3	25,8	26,3	26,8
Total	96,1	99,5	105,3	110,8	115,8	120,4	125,5
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	38,6	40,4	41,9	43,4	45,0	46,8	48,6
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	14,2	14,6	15,0	15,5	15,9	16,4	16,9
Péréquation	19,0	19,8	20,6	21,3	22,1	23,0	23,9
Formule de financement des territoires	3,8	3,9	4,2	4,4	4,5	4,7	4,8
Fonds de la taxe sur l'essence ²	4,3	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4
Soins à domicile et services de santé mentale	0,9	1,1	1,3	1,5	1,2	1,2	1,2
Autres arrangements fiscaux ³	-4,7	-5,7	-5,5	-5,8	-6,1	-6,4	-6,8
Total	75,9	76,3	79,5	82,5	85,0	88,0	91,0
Charges de programmes directes							
Retour des produits de la redevance sur les combustibles ⁴	0,7	3,0	5,2	6,5	7,5	7,5	7,5
Autres paiements de transfert	51,8	55,8	55,9	55,1	56,1	57,6	57,9
Charges de fonctionnement	90,1	95,4	97,8	99,3	101,8	103,3	107,4
Pertes (gains) au titre des régimes d'avantages futurs des employés	8,4	10,8	9,9	6,8	3,7	2,9	-0,3
Total	150,9	165,0	168,8	167,6	169,1	171,3	172,6
Total des charges de programmes	322,9	340,8	353,6	361,0	370,0	379,8	389,1
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	4,3	4,3	4,4	4,5	4,5	4,5	4,5
Principaux transferts aux autres administrations	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Charges de programmes directes	6,8	7,2	7,1	6,8	6,6	6,4	6,2
Total – charges de programmes	14,5	14,8	14,8	14,6	14,4	14,2	14,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations pour travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs; elles sont constatées dans les charges de fonctionnement.

² Le Fonds de la taxe sur l'essence est une composante du Fonds d'amélioration des collectivités.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent l'amortissement d'impôt du Québec (le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents); les paiements liés aux accords de 2005 sur les ressources extracôticières; les paiements de stabilisation fiscale versés à l'Alberta et à la Saskatchewan; les modalités convenues des prêts au titre du plancher remboursable.

⁴ Ce montant sera inscrit comme un paiement de transfert dans les *Comptes publics du Canada*.

Le tableau A1.6 donne un aperçu des projections concernant les charges de programmes par grande catégorie. Les charges de programmes se divisent en trois grandes catégories : les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les charges de programmes directes.

Les principaux transferts aux particuliers – soit les aînés, les prestataires d'assurance-emploi et de prestations pour enfants – devraient augmenter, passant de 99,5 milliards de dollars en 2019-2020 à 125,5 milliards de dollars en 2024-2025.

Les prestations aux aînés, qui englobent les paiements au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et des allocations versées aux aînés admissibles, devraient augmenter pour passer de 56,1 milliards de dollars en 2019-2020 à 74,2 milliards en 2024-2025, soit d'environ 5,8 % par année. L'augmentation prévue des prestations aux aînés est surtout attribuable à l'accroissement projeté du nombre d'aînés.

Les prestations d'assurance-emploi devraient s'établir à 19,3 milliards de dollars en 2019-2020. Pendant le reste de la période de projection, les prestations d'assurance-emploi devraient croître à un taux moyen de 4,9 % par année, sous l'effet de la hausse prévue des prestations hebdomadaires moyennes et du nombre de prestataires.

Les prestations pour enfants devraient augmenter, passant de 24,1 milliards de dollars en 2019-2020 à 26,8 milliards de dollars en 2024-2025, soit d'environ 2,1 % par année. Cette augmentation est attribuable à l'indexation des prestations et à la croissance projetée du nombre d'enfants admissibles.

Les principaux transferts aux autres administrations, qui comprennent, entre autres, le Transfert canadien en matière de santé (TCS), le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), les paiements de péréquation, la formule de financement des territoires et le Fonds de la taxe sur l'essence, devraient augmenter au cours de la période de projection pour passer de 76,3 milliards de dollars en 2019-2020 à 91,0 milliards en 2024-2025.

Le TCS devrait passer de 40,4 milliards de dollars en 2019-2020 à 48,6 milliards en 2024-2025. Le rythme de progression du TCS correspond à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal, sous réserve d'une hausse garantie par la loi d'au moins 3,0 % par année. En vertu de la loi, le TCPS doit augmenter de 3,0 % par année. L'augmentation des paiements au titre du Fonds de la taxe sur l'essence est fixée à 2,0 % par année, en tranches de 100 millions de dollars. Les transferts pour les soins à domicile et en santé mentale devraient augmenter, passant de 1,1 milliard de dollars en 2019-2020 à 1,2 milliard en 2024-2025.

Les charges de programmes directes – qui comprennent les paiements de transfert administrés par les ministères, les charges de fonctionnement et les pertes (gains) des avantages futurs des employés – devraient augmenter, passant à 165,0 milliards de dollars en 2019-2020 et au-delà de 172,6 milliards de dollars en 2024-2025.

L'augmentation prévue des charges de programmes directes est attribuable aux paiements de l'Incitatif à agir pour le climat et aux produits issus de la redevance sur les combustibles retournés par d'autres moyens, qui devraient passer de 3,0 milliards de dollars en 2019-2020 à 7,5 milliards de dollars en 2024-2025. Les paiements de transfert gérés par les ministères devraient être relativement stables pendant la période de projection, passant de 55,8 milliards de dollars en 2019-2020 à 57,9 milliards en 2024-2025.

Les charges de fonctionnement rendent compte des coûts des activités de plus d'une centaine de ministères, d'organismes et de sociétés d'État fédéraux, y compris les prestations des régimes de retraite. Elles devraient s'établir à 95,4 milliards de dollars en 2019-2020. Tout au long de la période de projection, les charges de fonctionnement devraient augmenter d'environ 2,4 % par année, pour s'établir à 107,4 milliards de dollars en 2024-2025.

Les pertes découlant des régimes d'avantages futurs des employés représentent des changements apportés à l'évaluation des obligations du gouvernement au titre des régimes de pensions et d'autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices précédents. Ces pertes devraient augmenter en 2019-2020, principalement en raison d'une baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations. Par la suite, les pertes devraient diminuer graduellement au cours de la période prévue, sous l'effet d'une augmentation prévue des taux d'actualisation, ce qui entraînera un gain prévu de 0,3 milliard de dollars en 2024-2025.

Mesures stratégiques prises depuis le dépôt du budget de 2019

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Fonctionnement, équité et ouverture du gouvernement	2 188	209	132	97	98	96	2 819
Secrétariat du développement économique rural	4	4	0	0	0	0	8
<p>Financement versé à Infrastructure Canada dans le but d'établir un secrétariat pour le ministre du Développement économique rural. Le secrétariat appuiera le ministre dans l'élaboration d'une stratégie fédérale visant à tirer parti des occasions rurales ainsi qu'à diriger et à appuyer la mise en œuvre des principales initiatives fédérales dans les communautés rurales, comme les investissements dans l'infrastructure et la zone d'Internet à large bande.</p>							
Entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia conclue avec Terre-Neuve-et-Labrador	1 898	36	34	33	32	30	2 064
<p>Le 1^{er} avril 2019, le Canada et la province de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) ont achevé un examen conjoint de l'« Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sur les revenus tirés des ressources extracôtières » de 2005 et ont mis au point l'entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia. Dans le cadre de cette entente, le Canada versera des paiements annuels d'un montant net de 2,5 milliards de dollars, par l'intermédiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada à T.-N.-L. sur une période de 38 ans à compter de 2019 et prenant fin en 2056.</p>							
Décret de remise – Stabilisation fiscale, 2015-2016	27	0	0	0	0	0	27
<p>Le gouvernement du Canada a décidé d'éteindre la dette de 26,8 millions de dollars de la province de Terre-Neuve-et-Labrador et de la province de l'Alberta en ce qui concerne les trop-payés de leurs demandes de stabilisation fiscales de 2015-2016. Les trop-payés se chiffraient à 23,7 millions de dollars pour Terre-Neuve-et-Labrador et à 3,1 millions pour l'Alberta.</p>							
Rajustement du financement des Services de police contractuels de la Gendarmerie royale du Canada	132	133	134	135	136	136	805
<i>Moins : Revenus projetés</i>	-119	-119	-119	-119	-119	-119	-713
<p>Rajustements du financement et des revenus de la Gendarmerie royale du Canada relativement aux services de police contractuels, conformément aux ententes sur les services de police négociées avec les provinces, les territoires et les municipalités.</p>							
Soutien aux agriculteurs du canola	67	46	46	46	46	46	299
<p>Provisions associées aux modifications apportées au Programme de paiements anticipés (PPA) administré par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour appuyer les agriculteurs canadiens. Les modifications permettront d'augmenter la limite maximale des avances de fonds disponibles dans le cadre du PPA de 400 000 \$ à 1 000 000 \$ et en haussant le montant des avances de fonds du PPA qui sont disponibles sans intérêt aux fins des avances pour le canola en 2019 de 100 000 \$ à 500 000 \$.</p>							
Régler les différends liés aux programmes de sécurité du revenu plus rapidement et facilement	-5	24	38	17	17	16	108
<i>Moins : Revenus projetés</i>	-3	-10	-10	-11	-11	-11	-56
<i>Moins : Fonds du compte du RPC</i>	0	-5	-7	-7	-7	-7	-34
<p>Financement versé à Emploi et Développement social Canada et au Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs pour mettre en œuvre des améliorations supplémentaires afin de rendre le processus de recours des programmes d'assurance-emploi, du Régime de pensions du Canada (RPC) et de Sécurité de la vieillesse (SV) plus rapide et plus axé sur les clients. Une partie de ce financement sera imputée au Compte de fonctionnement de l'assurance-emploi et compensée par des revenus de cotisations d'assurance-emploi plus élevés au fil du temps. Une autre partie proviendra du Compte du RPC et sera compensée chaque année par les revenus versés à ce compte.</p>							
Investir dans les tribunaux fédéraux	1	4	6	9	10	12	41
<p>Financement versé au Service administratif des tribunaux judiciaires pour établir et mettre en œuvre un nouveau Système de gestion de la cour et du greffe. Ce financement facilitera l'accès à la justice en aidant le Service administratif des tribunaux judiciaires à continuer d'offrir un soutien efficient et efficace à la Cour fédérale, à la Cour d'appel fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt.</p>							

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Indemnisation aux provinces pour les coûts associés à la migration irrégulière	343	0	0	0	0	0	343
<i>Moins : Fonds déjà prévus dans le cadre financier</i>	-274	0	0	0	0	0	-274
Afin d'indemniser les provinces pour les dépenses engagées relativement à la migration irrégulière en 2017 et en 2018, comme le logement provisoire, l'aide sociale et l'éducation.							
Assurer la sécurité à l'occasion de la fête du Canada 2019	3	0	0	0	0	0	3
Financement versé à Patrimoine canadien en vue d'appuyer les mesures de sûreté et de sécurité dans la capitale nationale pendant les célébrations de la fête du Canada 2019.							
Prochaine génération du système de paye pour la fonction publique	22	88	8	0	0	0	117
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-4	0	0	0	0	0	-4
Financement supplémentaire versé au Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'étudier la possibilité d'abandonner le système de paye Phénix. En établissant des partenariats avec le secteur privé et les ministères fédéraux, le Secrétariat du Conseil du Trésor évaluera la faisabilité de systèmes de paye et de ressources humaines de remplacement possibles.							
Modernisation de l'exécution des avantages sociaux et pressions sur la charge de travail	68	19	8	0	0	0	94
<i>Moins : Revenus projetés</i>	-2	-6	-6	-7	-7	-7	-36
<i>Moins : Fonds du compte du RPC</i>	-9	-3	0	0	0	0	-12
Financement versé à Emploi et Développement social Canada en vue de moderniser les systèmes d'exécution des avantages sociaux et de s'attaquer à la question des pressions liées à la charge de travail relativement au programme d'assurance-emploi et au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Une partie de ce financement sera imputée au Compte de fonctionnement de l'assurance-emploi. Une autre partie proviendra du compte du régime de pensions du Canada et sera compensée chaque année par les revenus versés à ce compte.							
Secours aux sinistrés en cas d'inondations	3	0	0	0	0	0	3
Financement versé à Sécurité publique Canada afin d'offrir un apport financier à la Croix-Rouge canadienne de fournir des services de secours en cas de sinistres aux victimes d'inondations massives.							
Soutien juridique accru pour aider à réduire les retards dans les demandes d'asile	27	0	0	0	0	0	27
Financement versé au ministère de la Justice du Canada pour appuyer la prestation des services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés par les provinces en 2019-2020, tel qu'il a été annoncé le 12 août 2019.							
Dessaisissement d'Espace 400e	7	0	0	0	0	0	7
Financement versé à l'Agence Parcs Canada pour le dessaisissement d'un bien fédéral connu sous le nom d'Espace 400e à la ville de Québec, tel qu'il a été annoncé le 26 août 2019.							
Traiter les plaintes des passagers aériens	4	0	0	0	0	0	4
Financement accordé à l'Office des transports du Canada pour répondre au nombre accru de plaintes des passagers aériens. Ce financement permettra aux passagers d'obtenir un règlement plus rapide de leurs plaintes.							
Appuyer un centre d'expertise en intelligence artificielle	1	3	2	3	2	0	10
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-1	-3	-2	-3	-2	0	-10
Financement versé à Développement économique Canada pour les régions du Québec afin d'appuyer un centre d'expertise en intelligence artificielle, annoncé le 6 septembre 2019. Ce financement permettra de créer un centre d'expertise international à Montréal dans le cadre du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle.							

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Croissance, innovation, infrastructure et environnement	204	313	130	6	-1	0	651
Retourner les produits issus de la redevance sur les combustibles pour appuyer certains secteurs et programmes fédéraux en Ontario	347	106	0	0	0	0	453
<i>Moins : Fonds déjà prévus dans le cadre financier</i>	-229	0	0	0	0	0	-229
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-106	-106	0	0	0	0	-212
Financement versé à Environnement et Changement climatique Canada, à Ressources naturelles Canada, à Services aux Autochtones Canada et à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada afin que les programmes retournent une partie des produits issus directement de la redevance sur les combustibles aux petites et moyennes entreprises, aux municipalités, aux universités, aux écoles, aux hôpitaux, aux collèges, aux organisations à but non lucratif et aux communautés autochtones. Un financement a également été accordé à Environnement et Changement climatique Canada pour le Programme de remises écoénergétiques et d'autres programmes en Ontario.							
Appuyer les remises relatives à la tarification de la pollution au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest	4	1	0	0	0	0	5
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-4	-1	0	0	0	0	-5
Financement versé à l'Agence du revenu du Canada pour les coûts de mise en place de l'administration fédérale des programmes afin de retourner les produits issus de la tarification de la pollution au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.							
Vers l'atteinte de zéro déchet de plastique au Canada	12	30	23	0	0	0	64
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-1	-2	-2	0	0	0	-5
Financement versé à Environnement et Changement climatique Canada, à Transports Canada, à Services publics et Approvisionnement Canada, à Pêches et Océans Canada et à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada en vue de prendre des mesures visant à réduire les déchets de plastique au Canada. Le financement appuiera l'innovation et favorisera des solutions de rechange abordables et sécuritaires en matière de plastiques, et mettra en valeur la Charte sur les plastiques dans les océans du G7, notamment en aidant à récupérer et à disposer des engins de pêche fantômes, tel qu'il a été annoncé en juin 2019 et en août 2019.							
Initiative visant les infrastructures économiques régionales	8	25	25	24	0	0	82
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-8	-25	-25	-24	0	0	-82
<i>Moins : Réaffectation de fonds d'une année sur l'autre</i>	7	-4	-7	6	-1	0	0
Financement versé à Développement économique Canada pour les régions du Québec aux fins de l'Initiative visant les infrastructures économiques régionales. L'initiative vise à appuyer les projets d'infrastructure qui contribuent au dynamisme économique et au caractère attrayant des communautés. Les fonds proviendront du Nouveau Fonds Chantiers Canada existant – Volet des infrastructures provinciales et territoriales.							
Prochaines étapes pour étudier davantage le train à grande fréquence	8	8	0	0	0	0	16
<i>Moins : Réaffectation de fonds d'une année sur l'autre</i>	-3	-2	0	0	0	0	-5
Financement accordé à Transports Canada et à VIA Rail Canada pour étudier davantage le train à grande fréquence dans le corridor Québec-Toronto, annoncé le 25 juin 2019. Ce financement servira à mettre sur pied une équipe de projet conjointe de concert avec la Banque de l'infrastructure du Canada et à appuyer les travaux visant à préserver l'option de l'interopérabilité avec les fournisseurs de services de transport en commun régionaux à Montréal et à Toronto.							
Financement supplémentaire pour l'administration de la redevance sur les combustibles en Alberta	15	14	14	0	0	0	43
Financement versé à l'Agence du revenu du Canada pour administrer le volet de la redevance sur les combustibles de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i> en Alberta, à la suite de l'élimination du prélèvement provincial sur le carbone.							
Fonds pour les femmes en entrepreneuriat	10	0	0	0	0	0	10
Financement versé aux agences de développement régional pour compléter le Fonds pour les femmes en entrepreneuriat, annoncé en juin 2019. Ce financement portera le total du Fonds à 30 millions de dollars et appuiera environ 100 autres projets dans des entreprises détenues ou dirigées par des femmes partout au Canada.							

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Paiements de l'Incitatif à agir pour le climat – Incidence budgétaire nette	145	269	101	0	0	0	515
<p>L'incidence budgétaire nette de ce qui précède tient compte des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat versés en Alberta ainsi que de l'élimination des provisions pour les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat au Nouveau-Brunswick pour 2020-2021 et les années suivantes. Elle tient également compte des rajustements apportés aux montants des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat pour l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan.</p> <p>Tel que cela a été annoncé antérieurement dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, le traitement comptable des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat nécessitera l'affectation de certains coûts à l'année antérieure au prélèvement de la redevance sur les combustibles. Toutefois, en pratique, le gouvernement du Canada prend simplement les produits directs issus de la redevance sur les combustibles et les retourne entièrement à la province d'origine.</p>							
Marchés de l'emploi, santé, sécurité et prospérité économique des Canadiens	124	96	29	24	17	12	301
Appuyer les activités de réglementation de Santé Canada	35	0	0	0	0	0	35
Fonds accordés à Santé Canada afin de soutenir ses principales opérations de réglementation des médicaments et des appareils médicaux.							
Soutien au Harbourfront Centre	8	0	0	0	0	0	8
Financement versé à Patrimoine canadien pour appuyer le Harbourfront Centre, à Toronto, afin qu'il puisse continuer à offrir des programmes artistiques, culturels et récréatifs.							
Défi d'offre de logement – Transfert de l'Initiative d'Infrastructure Canada à la Société canadienne d'hypothèques et de logement	0	63	63	63	63	50	300
<i>Moins : Fonds déjà prévus dans le cadre financier</i>	0	-63	-63	-63	-63	-50	-300
Fonds affectés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour le Défi d'offre de logement, lequel invitera les municipalités et d'autres intervenants de l'ensemble du Canada à proposer de nouvelles façons d'éliminer les obstacles à la création de nouveaux logements. Ces fonds ont été prévus à l'origine pour Infrastructure Canada dans le budget de 2019.							
Espace consacré aux peuples autochtones situé à 100, rue Wellington	7	5	3	0	0	0	16
Financement versé à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour appuyer l'établissement d'un espace consacré aux peuples autochtones situé à 100, rue Wellington, à Ottawa.							
Soutien accordé à Téléfilm Canada	8	0	0	0	0	0	8
Financement versé à Téléfilm Canada pour appuyer le tournage de longs métrages en français au Québec.							
Stratégie nationale de lutte contre la traite de personnes	3	15	14	13	13	11	69
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	0	0	0	0	0	-2
Financement versé à Sécurité publique Canada, à l'Agence des services frontaliers du Canada, à Femmes et Égalité des genres Canada, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, à Services publics et Approvisionnement Canada et au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada en vue d'appuyer la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la traite de personnes du Canada, tel qu'il a été annoncé le 4 septembre 2019. La stratégie permettra aux victimes et aux survivants d'agir, de prévenir un plus grand nombre de ces crimes, de protéger les personnes vulnérables à la traite, d'adhérer à des partenariats et de poursuivre ceux qui se livrent à la traite de personnes.							
Éliminer la discrimination fondée sur le sexe dans la <i>Loi sur les Indiens</i>	12	9	0	0	0	0	21
Financement accordé à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour appuyer la mise en œuvre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les Indiens</i> en réponse à la décision de la Cour supérieure du Québec dans la cause Descheneaux c. Canada (procureur général). Le financement appuiera l'enregistrement des personnes admissibles et permettra de poursuivre les consultations avec les communautés des Premières Nations sur la mise en œuvre des dispositions législatives.							

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Répondre aux conclusions de la Commission de vérité de Qikiqtani	18	3	0	0	0	0	20
Financement accordé à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour collaborer en partenariat avec l'Association inuite du Qikiqtani en vue d'élaborer une réponse durable et à long terme aux conclusions de la Commission de vérité de Qikiqtani, y compris des fonds pour mettre en œuvre des programmes permettant aux Inuits de Qikiqtani de promouvoir la culture inuite, la guérison et le bien-être pour les générations actuelles et futures.							
B.C. Women's Hospital and Health Centre	2	2	2	2	2	0	10
Financement versé aux Instituts de recherche en santé du Canada pour appuyer la recherche nationale sur le cancer du col de l'utérus, tel qu'il a été annoncé le 4 juin 2019. Cette recherche sera axée sur l'étude des méthodes de vaccination et de dépistage du virus du papillome humain (VPH) et sur les travaux de mise en œuvre des résultats à l'échelle nationale en vue d'améliorer la santé des Canadiens.							
Financement supplémentaire versé aux Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles	0	7	7	7	0	0	22
Financement accordé à Justice Canada pour appuyer les Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles, tel qu'il a été annoncé le 4 décembre 2019. Les Unités de liaison pour l'information à l'intention des familles aident les familles à obtenir les renseignements disponibles sur leurs êtres chers disparus ou assassinés de plusieurs sources gouvernementales.							
Lutter contre la crise des opioïdes et des méthamphétamines	28	49	0	0	0	0	76
Financement versé à Santé Canada et à l'Agence de la santé publique du Canada pour aider à régler la crise des opioïdes et la consommation problématique de méthamphétamines.							
Soutien à la GRC en matière de lutte contre le blanchiment d'argent	1	1	1	1	1	1	8
Financement versé à la GRC pour investir dans les infrastructures de la gestion de la technologie de l'information afin d'améliorer la capacité de traiter la quantité de mégadonnées produites dans le cadre des enquêtes fédérales, y compris le blanchiment d'argent.							
Soutien au programme Les jeunes s'engagent	1	3	0	0	0	0	3
Financement versé à Patrimoine canadien pour le programme Les jeunes s'engagent en vue d'appuyer les projets exécutés par les organisations au service des jeunes.							
Soutien à la First Nations Technical Institute	1	2	2	0	0	0	5
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-1	-2	-2	0	0	0	-5
Financement accordé à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, annoncé le 6 septembre 2019, pour renforcer le programme de formation en aviation de la First Nations Technical Institute. Ce financement permettra à un plus grand nombre d'étudiants autochtones de devenir des pilotes commerciaux.							
Paiements versés aux municipalités pour la gestion des urgences	4	0	0	0	0	0	4
Financement versé à Sécurité publique Canada pour appuyer les paiements visant les frais de gestion d'urgence et des services de police engagés par les municipalités canadiennes.							
Commerce, relations internationales et sécurité	378	19	9	52	50	11	520
Mise en œuvre des engagements tarifaires de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica	2	3	3	3	3	3	15
Mise en œuvre de certains des engagements relativement aux tarifs préférentiels pris en vertu de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica.							
Renouveler la flotte de la Garde côtière canadienne	25	31	41	31	41	39	208
<i>Moins : Fonds déjà prévus dans le cadre financier</i>	0	0	0	-5	-17	-30	-52
Financement versé à Pêches et Océans Canada (Garde côtière canadienne) pour permettre l'acquisition de 18 nouveaux grands navires, le lancement d'un processus concurrentiel visant la conception d'une nouvelle catégorie de petits navires, le prolongement de la durée de vie de la flotte existante et le renforcement de la capacité interne de la Garde côtière. Tel qu'il a été annoncé le 22 mai 2019, ce financement permettra à la Garde côtière de renouveler sa flotte pour qu'elle puisse continuer d'exécuter ses missions, notamment la recherche et le sauvetage, l'intervention environnementale, le déglacage, la science océanique et la navigation et les communications maritimes.							

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Lancement d'une nouvelle stratégie en matière d'éducation internationale	24	30	32	31	31	8	156
<i>Moins : Fonds déjà prévus dans le cadre financier</i>	-24	-30	-32	-31	-31	-8	-156
<i>Moins : Réaffectation de fonds d'une année sur l'autre</i>	3	-15	-35	23	23	0	0
Financement versé à Emploi et Développement social Canada, à Affaires mondiales Canada et à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada aux fins d'une nouvelle stratégie en matière d'éducation internationale. La stratégie permettra aux jeunes canadiens de nouer des liens à l'échelle internationale et d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans une économie du savoir mondialisée de plus en plus compétitive, y compris la résolution de problèmes, la communication et l'adaptabilité. Ce financement permettra d'aider plus d'étudiants canadiens à étudier, à travailler et à voyager à l'étranger, en plus d'investir dans des activités de promotion afin de s'assurer que les étudiants étrangers continuent de choisir le Canada comme destination de choix pour leurs études. Le financement de la stratégie a été annoncé dans le budget de 2019, et des affectations particulières pour chaque ministère ont ensuite été déterminées dans le cadre d'un plan de mise en œuvre élaboré.							
Achat de véhicules blindés légers	1	1	12	48	86	101	249
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-1	-1	-12	-48	-86	-101	-249
L'achat de véhicules blindés légers pour les Forces armées canadiennes de la société General Dynamics Land Systems-Canada pour répondre aux exigences à l'égard des véhicules blindés de soutien au combat, définies dans la politique sur la défense du Canada : Protection, Sécurité, Engagement.							
Investissements dans la santé mondiale	0	100	100	100	300	300	900
<i>Moins : Fonds déjà réservés dans l'enveloppe de l'aide internationale</i>	0	-100	-100	-100	-300	-300	-900
Financement versé à Affaires mondiales Canada pour promouvoir la santé et les droits des femmes et des filles dans le monde entier. Cet investissement contribuera à l'exécution du Programme de développement durable de 2030, à promouvoir les droits en matière de santé sexuelle et reproductive et à renforcer le leadership du Canada en matière d'égalité des sexes à l'échelle mondiale.							
Paiement à la Corporation commerciale canadienne	3	0	0	0	0	0	3
Financement versé à la Corporation commerciale canadienne pour appuyer ses activités pendant qu'un examen complet de l'organisation est en cours.							
Soutien aux producteurs laitiers	345	0	0	0	0	0	345
Financement accordé à Agriculture et Agroalimentaire Canada, annoncé le 16 août 2019, pour offrir un soutien complet et équitable aux producteurs laitiers canadiens qui relèvent les défis découlant des accords commerciaux en vertu de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).							
Financement de l'initiative visant à combler l'écart d'investissement	3	0	0	0	0	0	3
<i>Moins : Fonds déjà réservés dans l'enveloppe de l'aide internationale</i>	-3	0	0	0	0	0	-3
Financement versé à Affaires mondiales Canada pour la mise en place d'infrastructures durables et à faibles émissions de carbone dans les pays en développement grâce à l'initiative visant à combler l'écart d'investissement.							
Corrections techniques apportées aux taux tarifaires du PTPGP.	1	0	0	0	0	0	1
Correction d'une erreur technique en lien avec la mise en œuvre d'engagements tarifaires pris en vertu du PTPGP.							

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2019

(M\$)

	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	Total
Examen des dépenses et des dépenses fiscales du gouvernement - phase I	0	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-7 500
Le gouvernement amorcera la première phase d'un examen exhaustif de ses dépenses et dépenses fiscales afin de s'assurer de la répartition efficiente de ses ressources pour continuer à investir dans les gens et maintenir la vigueur et la croissance de l'économie.							
Incidence budgétaire nette – Mesures stratégiques depuis le budget de 2019	2 894	-862	-1 200	-1 321	-1 337	-1 381	-3 208
<i>Incidence budgétaire (nette) des mesures non annoncées</i>	522	383	324	235	332	171	1 967
L'incidence budgétaire nette des mesures qui n'ont pas été annoncées est présentée de manière agrégée, et elle comprendrait des provisions pour des décisions prévues du Cabinet qui n'ont pas encore été prises et pour des décisions de financement liées aux questions de sécurité nationale, de sensibilité commerciale, de la négociation de conventions et de litiges.							
Mesures stratégiques proposées le 9 décembre 2019							
Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers à la suite de la hausse du montant personnel de base	690	3 015	4 050	5 145	6 020	6 230	25 150
Financement destiné à l'Agence du revenu du Canada	0	1	1	1	1	0	4
Le montant personnel de base permet de s'assurer que les Canadiens touchent un montant de revenu de base avant de payer l'impôt fédéral sur le revenu. Le gouvernement propose d'augmenter le montant personnel de base et deux montants connexes, le montant pour conjoint ou conjoint de fait et le crédit d'impôt pour les personnes à charge admissibles, sur une période de quatre ans, à compter de 2020 et s'élevant à 15 000 \$ d'ici 2023. L'augmentation de ces montants serait éliminée progressivement pour les personnes à revenu élevé.							
Incidence budgétaire nette – Total des mesures stratégiques depuis le budget de 2019	4 105	2 537	3 174	4 060	5 015	5 020	23 912

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur total peut ne pas correspondre au total indiqué.